

Montpellier

Notre ville



N° 148 DECEMBRE 1991

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



JOYEUX
NOËL!

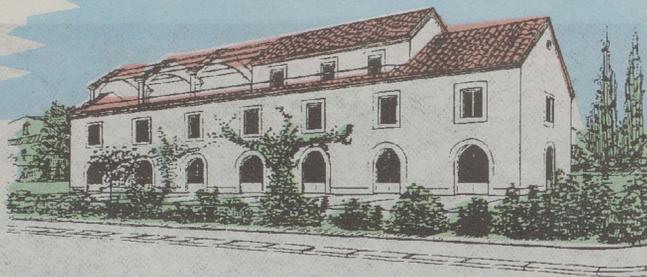
"Vierge au Lys" Carlo Dolci (1616-1686)
Huile sur toile 79 x 67 cm. Musée Fabre.

PROCHAINE OUVERTURE DE L'HOTEL ULYSSE

L'ouverture de l'**Hôtel ULYSSE** annonce l'ère d'une nouvelle conception de l'hôtellerie. Situé à cinq minutes du Corum et de l'Esplanade, à proximité immédiate des zones d'affaires, de commerces et de restauration, cet hôtel deux étoiles dégage un charme discret et subtil qui lui octroie un confort digne d'une trois étoiles.

L'organisation interne de l'**Hôtel ULYSSE** montre à quel point B. Leuenerger, son fondateur et directeur, est doté d'une solide expérience dans ce domaine, acquise en Suisse.

Chacune des trente chambres est unique dans la composition des couleurs, des rideaux, des tapis et de l'aménagement général. Mieux, l'ensemble des meubles a été réalisé en fer forgé, véritable création due aux soins d'un architecte d'intérieur, M. Curetti.



Les moindres détails ont été pensés afin d'optimiser le confort de la clientèle. Non seulement l'**Hôtel ULYSSE** est facilement accessible mais son emplacement procure en outre une atmosphère reposante de village tant le calme y est présent.

Pour répondre avec une attention toute particulière à la sécurité de ses hôtes, l'**Hôtel ULYSSE** est doté d'un parking souterrain fermé. La direction se montre également chaleureuse et disposée à répondre aux attentes de sa clientèle. Cette dernière se verra proposer, entre autres, des petits déjeuners sous forme de buffets (céréales...) ou à la française.

L'**Hôtel ULYSSE** allie charme et qualité de prestations, originalité d'aménagement et environnement préservé. A tous ses futurs hôtes, congressistes, hommes d'affaires... de venir bientôt le découvrir.

Hôtel ULYSSE - 338, Av. St-Maur - 34000 Montpellier - Tél. 67 02 02 30

A MONTPELLIER,
AU VERT, EN VILLE, AU CALME...

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT 4 & 5 pièces

Résidence

"Le Clos du Val de Montferrand II"



- Quartier Facultés
- A 10 mn de la Comédie



Appartement décoré :
Av. du Val de Montferrand
(face Palais des Sports)
Montpellier
67 04 12 55

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 4469
• Edition, Régie Publicitaire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, photocomposition, montage, photogravure : CRIPP L.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : Delta Diffusion, Tél. 67 47 11 68 • Dépôt légal : décembre 1991.

PROGEMO

DEVIQ
PROMOTION

LE
CAPITOLE



Bureau de Vente Avenue de la Pompignane (à côté Hôtel de Région)
sur place : **Tél. : 67 64 30 37**

EDITO

Au même titre que l'Etat, la Ville a un rôle essentiel de solidarité à jouer. A Montpellier, le budget social est le premier de la ville. Les écoles accueillent les enfants le matin avant les cours, gratuitement ou à un tarif très bas, c'est un service destiné aux parents qui travaillent et qui ont des revenus modestes. A midi, six ou sept pour cent des enfants déjeunent gratuitement quand leurs parents ne peuvent payer la cantine, et les tarifs des repas sont calculés en fonction du revenu familial. Un système de réduction fonctionne aussi pour tous les équipements sportifs. Pendant l'été, la Ville vend une "Carte Jeune" au prix de 120 francs, qui offre un accès gratuit pendant trois mois à une cinquantaine de sports différents, ouvre l'accès à des concerts de l'Orchestre Philharmonique pendant le Festival de Musique, ou encore permet le transport gratuit en bus pour aller se baigner à la plage de Palavas. Bref, ces jeunes passent de vraies vacances en restant à Montpellier.

Quant au budget du Centre Communal d'Action Sociale, il a été multiplié par quatorze entre 1977 et 1990. Cette politique de solidarité se retrouve également dans les transports : les personnes âgées de plus de 65 ans et les chômeurs voyagent gratuitement. Les écoliers et les étudiants bénéficient de tarifs spéciaux. Pour les handicapés, nous avons trouvé une solution avec le Groupement d'Insertion des Handicapés Physiques animé par l'admirable Josiane Criscuolo, Présidente nationale du G.I.H.P. Cent véhicules sont à leur disposition. On a commencé avec les étudiants handicapés que l'on amenait à la Fac. Maintenant, on conduit les enfants à l'école, on accompagne les adultes au marché et les voitures peuvent désormais être appelées directement par radio.

Cette solidarité change la vie des intéressés. Il faut faire tomber à tout prix les séparations et les frontières et faire des handicapés des citoyens à part entière.

Une politique sociale de redistribution est une priorité pour une ville qui a du coeur. Les crèches et halte-garderies sont un des lieux forts de la solidarité et un exemple de redistribution. Une nouvelle crèche Françoise Dolto est actuellement en construction pour les quartiers Chamberte, Estanove, Paul Valéry, Pas du Loup, Montpellier-Village et Val de Croze. Pour les quartiers Lemasson, Mas Drevon, Croix d'Argent, après la crèche Blanche-Neige,

ouvrira en 1993, la halte-garderie Marie Poppins. La Ville apporte une contribution de 295 francs par enfant et par jour. Les parents paient de façon dégressive selon leurs revenus.

Pour la première fois, avec le R.M.I. (revenu minimum d'insertion), une personne ne travaillant pas se voit fournir par l'Etat, aidé des Conseils Généraux, un salaire pour un primum vivere. Dans ce dispositif, l'insertion professionnelle doit être un complément déterminant.

Cette insertion par l'emploi ne relève pas directement des communes, mais de l'Etat, du Département et des Régions qui ont en charge la formation.

Si l'insertion professionnelle est primordiale, d'autres critères demeurent essentiels : le logement, la santé et la participation à la vie de la cité. C'est dans ce secteur que les

MONTPELLIER SOLIDAIRE



communes et particulièrement les grandes villes où les titulaires du R.M.I. sont les plus nombreux, peuvent jouer un rôle décisif en matière de solidarité et de dignité de nos concitoyens les plus démunis. Décidant d'innover dans ce domaine, Montpellier a passé une convention de logement qui permet de fournir aux familles titulaires du R.M.I. les moyens d'accéder à un logement décent, contribuant ainsi à la stabilisation de la cellule familiale.

Une convention de santé a été également passée et une équipe du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville suit systématiquement la santé des familles à problème.

Offrir une formation, loger,

guérir, est certes nécessaire, mais ne suffit pas. Le titulaire du R.M.I. voit souvent passer le train de la vie sans pouvoir y monter ; c'est en même temps le train du sport, de la culture et de la vie conviviale dans les quartiers qu'il risque de manquer. Il est indispensable de l'aider à y accéder. Le dernier volet des conventions mises en place par la Ville de Montpellier concerne cette insertion : gratuite pour les jeunes pour l'accès au sport, aux transports, aux matches sportifs. Gratuite ou semi-gratuite pour l'accès à la culture, aux maisons pour tous, et ainsi les familles peuvent peu à peu reprendre goût à la vie.

Vive une ville chaleureuse et solidaire !

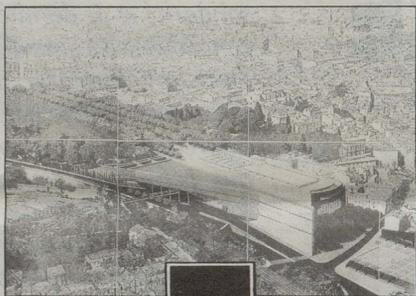
Bonne et heureuse année 1992 !

Georges FRECHE,
Député-Maire de Montpellier

PR **TECH**

Immeuble Synergie
Tél. 67 22 76 84 770, Av. Alfred-Nobel - Le Millénaire
Télécopie 67 22 76 78 34000 MONTPELLIER
ALARME - VOL - INCENDIE - CONTROLE D'ACCÈS
INTERPHONE - VIDEO - TRANSMISSIONS
GESTION TECHNIQUE DE BATIMENTS
DOMOTIQUE

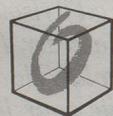
Le Corum:
*un cadre exceptionnel
pour le développement
économique de
Montpellier et sa région.*



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90



BEC CONSTRUCTION
Tél. : 67.87.04.05



SPIRALE INGENIERIE
Tél. : 67.64.88.60



BEC FRERES S.A.
Centre de Travaux de Montpellier
Tél. : 67.65.47.89

BEC
**PRESENT A MONTPELLIER
ET DANS LE DISTRICT**



**500 CHAMBRES
DE PLUS
POUR LES ETUDIANTS
A MONTPELLIER**

Une opération de réhabilitation réussie à la Paillade.

Avec La Tour Monge, l'O.P.A.C. achève la transformation de 200 logements en 500 chambres pour étudiants. Cet opération qui avait démarré dès 1987 avec la réhabilitation de la Tour Cambacères avait été confiée à **MARC GALLIGANI & PATRICE GENET**, tous deux architectes à Montpellier.

Il s'agit d'une opération exemplaire qui, tant au niveau de l'enjeu social que de la qualité de sa réhabilitation, lui a permis de faire référence dans le processus de développement du quartier Nord de la Paillade.

**Que 1992 sourie à tous nos clients.
(et à tous ceux qui ne le sont pas encore)**

LES GRANDS GARAGES DE L'HERAULT.
905, rue de l'Industrie, Montpellier
67 58 94 94.

PEUGEOT



LA CONFIANCE ÇA S'ENTRETIENT.

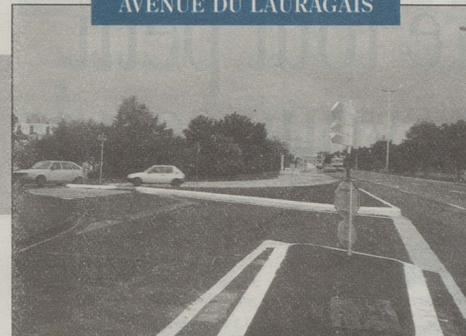


MERIDIONALE
Méditerranée de Travaux
Immeuble Alcarite
Z.A.C. d'Antigone
rue d'Arènes - B.P. 1107
34011 Montpellier cedex 01
67.64.44.40
Bâtiment et Travaux Publics

QUARTIERS

MONTPELLIER EQUIPE SES QUARTIERS

AVENUE DU LAURAGAIS



LA PAILLADE

Coût : 250 000 F. Réalisation : Octobre 91.
Objectif : améliorer la sécurité des automobilistes au carrefour de l'Avenue du Lauragais et de l'Avenue Guilhem de Poitiers.

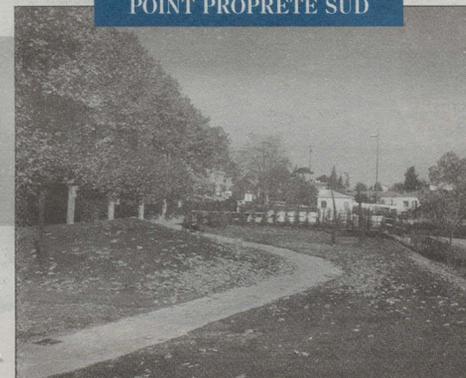
PARC GEORGES BRASSENS



LA PAILLADE-NORD

Coût : 2,5 MF. Réalisation : octobre 91-janvier 92.
Objectif : après le parc Chico Mendes, créer un hectare d'espaces verts supplémentaires dans le quartier.

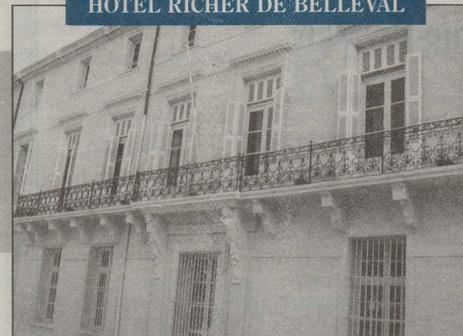
POINT PROPLETE SUD



PRÈS D'ARÈNES

Coût : 1,3 MF. Réalisation été 91.
Mise en service le 1^{er} octobre.
Objectif : réalisation d'une déchèterie réservée aux particuliers, dans le cadre de Demeter. Création, en accompagnement d'un espace vert de 2 000 m² à côté de la résidence OPAC.

HOTEL RICHER DE BELLEVAL



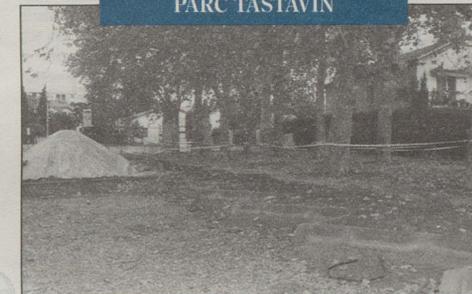
CENTRE VILLE

Coût : 1,1 MF. Travaux de février à septembre 91. Dans le cadre de la campagne de ravalement, réfection de la façade et restauration des sculptures de l'Hotel Richer de Belleval, Bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques (ancienne Mairie, Place de la Canourgue).

CENTRE VILLE

Installation en novembre de "colonnes Foster" abritant des sanitaires et présentant des informations culturelles.

PARC TASTAVIN



CROIX D'ARGENT

Coût : 1,1 MF. Réalisation de septembre à décembre 1991.
Objectif : réaménager l'esplanade pour la remettre en valeur en incluant un parking pour voiture, bus et un boulo-drome.

POINT DE PROPLETE NORD



HÔPITAUX-FACULTÉS

Coût : 1,3MF. Création d'une nouvelle déchèterie réservée aux particuliers, avenue du Val de Montferrand (en face du Palais des Sports).

PISTES CYCLABLES



**LYCEES
JOFFRE ET
MERMOZ**

Coût : 500 000 F.
Réalisation de pistes cyclables pour que les lycéens accèdent à leur établissement et traversent la Place du 11 Novembre en toute sécurité.

Cette année encore,
le plus grand des administrateurs
va se faire tout petit
pour mieux vous servir.



le Colbert
REPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS
DE L'HERAULT

Jean-Baptiste COLBERT (1619 - 1683), homme d'état français, né à Reims, fut recommandé à Louis XIV par Mazarin. Surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, il exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine.

Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...

Publié pour la seconde fois, le COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics de l'Hérault, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec toutes les administrations du département de l'Hérault.

Par la somme d'informations classées judicieusement, Le COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique:

- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires et votre travail.

Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, le COLBERT vous servira, comme le grand ministre servit son Roi, avec sérieux, précision et efficacité.

Commandez-le dès maintenant et faites une économie de 50 F sur le prix public de 370 F. Parution décembre 1991.

Nom : Société : Adresse :
..... Code Postal : Ville :

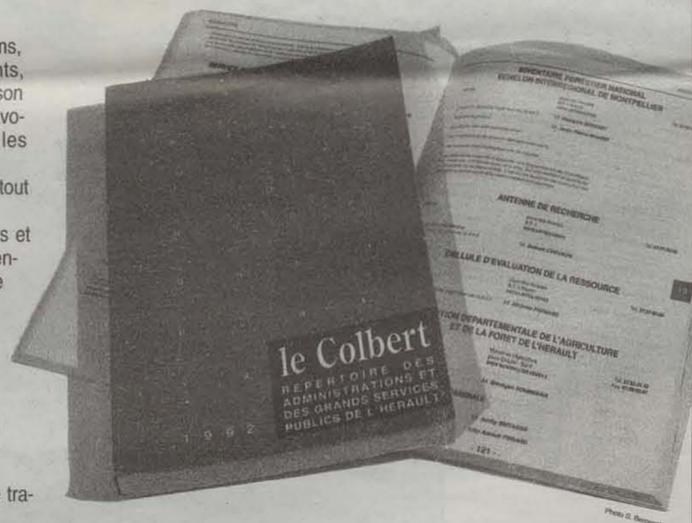
Je désire passer commande dès aujourd'hui de exemplaire(s) du COLBERT 1991. (A paraître en décembre 1991).

Je prends note que je bénéficie d'une réduction de 50 F sur le prix de vente de 370 F.

Je vous envoie maintenant la somme de 320 F par exemplaire + 20 F de port. CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON - Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel Bt 17.01

34036 MONTPELLIER Cedex 1 - Tél : 67 64 64 90 - Fax : 67 65 30 97 Contacter Patricia Bergeire



Yves Larbiou
et André Demaison.

La Maison de l'Environnement installée depuis près d'un an dans les locaux restaurés de l'ancien couvent du Sacré Coeur, rue Ferdinand Fabre, tient ses promesses.

Résultat d'un travail commun entre la ville et le dynamique milieu associatif, la structure vit déjà intensément et attire de nombreux montpelliérains.

Du simple geste vert aux plus grands problèmes écologiques planétaires, la Maison de l'Environnement se veut un relais

d'information et de sensibilisation du grand public. Les associations partenaires participent activement à la

vocation primordiale de l'équipement, accueillir, informer, animer, et je les en remercie. Le programme élaboré pour les mois à venir, renforcera la

dynamique. L'outil est aujourd'hui fonctionnel et permet un meilleur travail au service de

l'environnement pour tous les montpelliérains. Yves LARBIOU, Adjoint délégué, à l'Ecologie et à la Maison de l'Environnement

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

16, rue Ferdinand Fabre
Tél : 67 79 72 01
Permanence l'après-midi

ECOLOGIE LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Moins d'un an après son ouverture, la Maison de l'Environnement connaît un vrai succès auprès du public montpelliérain. Impressions du Président de la maison, Michel Bertrand et du Directeur André Demaison.

SITE

Après plusieurs mois de fonctionnement, nous pouvons vérifier que le site convient parfaitement à la fonction. La position stratégique, entre le cœur de ville et la périphérie, à proximité du Corum, du Peyrou, de la Préfecture, de la Mairie, nous permet de toucher un maximum de gens.

D'autre part, la beauté des lieux frappe tous les visiteurs, sans exception. Tous ceux qui arrivent pour la première fois marquent un temps d'arrêt en rentrant dans le patio. Ils sont soufflés par le charme de l'endroit. Et l'aménagement du jardin sur l'extérieur renforce cet effet. Nous voulions un lieu rare, qui invite à la réflexion. Nous sommes comblés.

EQUIPEMENT

Avec l'aménagement des locaux et la mise en place de l'équipement mobilier, notre outil de travail est en place. Depuis la rentrée de septembre, nous avons effectivement pu démarrer nos activités. Un simple chiffre : nous pouvons accueillir aujourd'hui, simultanément 300 personnes assises devant une table. C'est dire que notre capacité d'accueil est complète. L'équipement d'animation, matériel d'exposition, vidéo etc., est programmé pour 1992.

ASSOCIATIONS

Le nombre d'associations hébergées par la maison s'est agrandi. Il restait deux petits bureaux non affectés qui ont été attribués à "Crataegus paysages d'ici" et à "Association pour la Promotion des Fermes Pédagogiques". Maintenant, nous avons fait le plein. D'autre part, plusieurs associations sont venues nous demander d'avoir leur siège social ici. Le mouvement d'attractivité de la maison sur les associations est évident. Les moyens que nous pouvons mettre à leur disposition les intéressent !

BENEVOLAT

Les associations logées à la Maison de l'Environnement respectent parfaitement leur contrat. A côté de leurs activités propres elles participent à la vie de la maison, avec dynamisme. Par exemple, dans le cadre des premières rencontres organisées par la Maison de l'Environnement sur le thème du "cours d'eau dans la ville", ce sont des associations qui ont encadré les excursions et sorties sur le terrain. Ceci dit, le bénévolat a ses limites et nous nous rendons compte, que nous avons sous-estimé le nombre de personnel permanent nécessaire pour faire tourner la Maison. En fait, nous sommes aujourd'hui dépassés par notre propre succès.

PARTENARIAT

Le partenariat avec la ville est largement engagé. Il se situe à deux niveaux : institutionnel et quotidien. Au niveau institutionnel, la Municipalité et le District nous consultent et nous associent à un certain nombre de projets.

C'est ainsi que nous avons été consultés sur les problèmes d'épuration et que nous participons aux réunions de travail sur le projet d'extension de la station de la Cérèrède. Nous avons fait parti du jury du concours d'idée sur l'aménagement de l'Avenue Pierre Mendès France. Nous sommes associés au Comité "ad hoc" Demeter pour l'élaboration des structures et de l'information sur le tri sélectif et

mois dernier. Nous avons maintenant un public de plus en plus nombreux et diversifié. Spontanément, au moins une dizaine de visiteurs poussent la porte chaque jour. Sans compter les groupes dont le rythme s'accélère. Nous accueillons en moyenne deux classes par jour soit une cinquantaine d'enfants, plus les centres de loisirs. Nous recevons également quotidiennement une vingtaine de demandes d'information par téléphone, émanant de particuliers, de scolaires, d'étudiants, d'associations. Il faut dire que pour le grand public, la Maison de l'Environnement est une grande simplification. Il trouve tout de suite le bon interlocuteur et n'a plus à faire de slalom entre les associations.

Moins d'une semaine après l'inauguration,

Autre type d'animation qui remporte un grand succès : les leçons de choses auxquelles on est obligé de refuser du monde.

OUVERTURE

Nous avons non seulement la volonté d'apporter notre contribution à la Ville et au District, mais nous nous plaçons aussi dans une perspective d'échanges internationaux. L'inauguration de la maison en présence de Beate Weber, Maire de Heidelberg est à cet égard très symbolique. Pour l'opération Océanos, nous allons contacter des intervenants venant de la plupart des pays d'Europe et de la Méditerranée. Nous souhaitons également multiplier les échanges avec d'autres villes de France.



Inauguration de la Maison de l'Environnement le 8 novembre. De gauche à droite : Yves Larbiou, Adjoint délégué à l'Ecologie, Georges Frèche, Député-Maire, Mme Beate Weber, Maire de Heidelberg, M. Schramm, Maire de Bautzen, M. le Préfet, Bernard Gérard et Michel Bertrand, Président de la Maison de l'Environnement.

traitement des ordures ménagères. Nous participons au groupe de travail pour la préparation d'Océanos 92 dans le cadre d'Héliopolis. Nous venons également d'être intégrés à la Commission Transport du District. A côté de ce partenariat institutionnel, nous travaillons quotidiennement avec les services de la ville ce qui a nécessité un approvisionnement réciproque : services techniques des espaces verts, notre premier partenaire historique ! - le patrimoine, l'architecture, les affaires scolaires pour les animations, etc. Nous avons également des liens très étroits avec les éco-conseillers de la ville.

PUBLIC

Deux événements-phare ont permis à la Maison de se faire connaître : les Journées de l'Environnement au mois de juin et l'inauguration le

prochain est bouclé avec un grand événement qui représente pour nous une lourde responsabilité : nous sommes chargés d'organiser le colloque scientifique d'Océanos qui se tiendra au Corum au printemps. Autre point fort, l'organisation par la Maison d'une exposition *Les transports dans la ville* en support au référendum prévu en 1992 sur ce thème.

ANIMATION

Un animateur permanent, François, a été recruté par la Maison de l'Environnement. Il a du mal à faire face aux demandes. L'exposition sur l'eau dans la ville connaît un tel succès que nous serons obligés de la prolonger l'année prochaine. A raison de deux classes par jour, François fait visiter l'exposition. Les enfants ne viennent pas seulement regarder des panneaux. Une véritable animation leur est proposée autour de maquettes, d'aquariums, de diapos. Les expositions que nous accueillons sont généralement le fruit d'un projet commun entre la Maison de l'Environnement et une association partenaire.

PROGRAMME

Tout le programme de l'année prochaine est bouclé avec un grand événement qui représente pour nous une lourde responsabilité : nous sommes chargés d'organiser le colloque scientifique d'Océanos qui se tiendra au Corum au printemps. Autre point fort, l'organisation par la Maison d'une exposition *Les transports dans la ville* en support au référendum prévu en 1992 sur ce thème. Par ailleurs, deux expositions prenant le relais de l'exposition sur l'eau sont programmées avec des animations : la faune et la flore menacées. A côté de ce programme, nous retrouverons des rendez-vous déjà classiques : le jour de la terre, les journées de l'environnement, les leçons de choses mensuelles, etc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Atelier Permanent Initiation à l'Environnement Urbain
Jean Burger
- Collectif Hélianthé
Jean-Claude Bousquet
- Comité de Liaison Associations Environnement
Renaud Dupuy de la Grandrive
- Comité Liaison Vie Etangs Montpellier
Maurice Lambert
- Crataegus, Paysages d'ici
Lucile Chabrol-Rey
- Ecologistes de l'Euzière :
René Garroze
- F.N.A.U.T.-A.U.T.R.E. : Michel Bozzola
- GEFOSAT : Thierry Salomon
- Géologie et Développement : Luc David
- Groupe de Recherche & Info sur les Vertébrés et Environnement
Olivier Le Brun
- Héliotère : Jean-Louis Magnol
- Institut Méditerranéen
Documentation Enseignement
Recherche Plantes Médicales
Robert Morez
- Nature et Progrès Hérault :
Georges Blancon
- Société de Protection
Nature-Comité Hérault
Michel Bertrand

Le Gourmandin

Une nouvelle "Grande Table" à Montpellier

C'est une bonne nouvelle pour les amateurs de gastronomie haut-de-gamme : une "grande table" vient d'ouvrir ses portes à Montpellier. Au numéro 4 de la rue Adolphe Mion, près du Boulevard Rabelais, Michèle et Michel Delburgo vous accueilleront dans un cadre à la fois chaleureux, sobre et classieux.

Venu de la région lyonnaise, où il a fait ses armes chez les plus grands, Michel Delburgo est un de ces cuisiniers-artistes qui vous parlent de leur métier avec une passion communicative.

Son savoir-faire repose sur une subtile alliance entre l'authenticité d'une gastronomie traditionnelle et la légèreté de la nouvelle cuisine. Le tout avec une carte savamment étudiée et un rapport qualité-prix qui vous surprendra...

Le Gourmandin

Menus à 130F - 185F - 220F - Carte

4, rue Adolphe-Mion - 34000 Montpellier Tél. 67 65 15 69

LAFARGE
VOTRE MAROQUINIER
6 Grand'rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.66.14.32

DOMAINE BELLES CROIX ROBIN
VENTE DE VINS
exclusivement en bouteilles
Livraison à domicile gratuite
Tél. 67.58.56.39 - 67.59.62.05
PRODUIT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
MENTION NATURE & PROGRES

FABRICANT MAROQUINERIE
Ateliers St Martin
A.P.A.J.H.
CHAUSSURES 18, rue des Capriers Montpellier
Route de Lavérune, face aux Collines d'Estanove
Tél. 67 42 41 20 - 34070 MONTPELLIER

La Maison de la Lozère
Une nature en centre ville
NOUVEAU à MONTPELLIER
Pour cette fin d'année, nous vous proposons :
- Notre ESPACE boutique avec produits du terroir
- Notre RESTAURANT gastronomique à la cuisine régionale.
- Notre ESPACE informations tourisme pour réserver vos séjours de fin d'année.
La Maison de la Lozère
27, rue de l'Aiguillerie - 34000 Montpellier - Tél. 67.66.36.10

JOYEUSES FETES!



Ampl'hifi

Le culte de l'authentique

ELUE MEILLEUR AUDITORIUM DE FRANCE LE POINT 1983

AMPL'HIFI... Offrez-vous le meilleur de la haute fidélité!

- lecteur CD ONKYO DX 700
- Ampli ONKYO A 803
- Tuner ONKYO T 403
- Enceintes Triangle TITUS 2 x 3 m de câble H.P. monster câble

entièrement télécommandable

7990F

Avec 20% COMPTANT, LE SOLDE EN 10 MOIS SANS FRAIS *

NAD, ONKYO, TRIANGLE, CONFLUENCE, CASTLE, PROAC, REGA, AURA, CYRUS, MICROMEGA, JEFF ROWLAND, MOD SQUAD, MARTIN LOGAN, KRELL, AUDIO RESEARCH, EQUATION, MISSION, etc...

*Après acceptation de votre dossier par le Crédit Mutuel

16, rue de la monnaie
34000 Montpellier

Tél. 67.60.70.50
Fax 67.60.81.60

INNO POLYGONE

Pour les clients qui en demandent plus à leur magasin.

ouvert exceptionnellement les dimanches 15 et 22 décembre

Parking 1h gratuit à partir de 150F d'achat
Service livraison à domicile



Brèves

PRIX DE TOXICOLOGIE

A UNE MONTPELLIERAINE

Le Prix de Toxicologie 1991 a été décerné dernièrement à Paris, par la Société Française de Toxicologie à un chercheur montpelliérain.

ECOLE DE PECHE

Dans le cadre de ses activités, le Centre de Loisirs de la Maison pour Tous Albert Dubout a créé une école de pêche. Cette école a été mise en place en partenariat avec le Conseil Supérieur de la Pêche, les associations de pêche de l'Hérault et la Maison pour Tous. L'apprentissage de cette nouvelle activité fait l'objet de sorties régulières en bordure du Lez ou autre rivière tous les quinze jours, afin de sensibiliser les enfants au milieu aquatique et celui de l'environnement.

GUIDES DE FRANCE

L'Association "Guides de France" vous informe de l'ouverture du Centre de Loisirs (quartier Celleneuve) pour les vacances de Noël.

Il accueillera tous les enfants de 6 à 14 ans.

Les inscriptions étant limitées, dès maintenant les renseignements pourront vous être donnés à la permanence des Guides de France 12, Bd Pasteur, Montpellier, les mardis et vendredis de 14h à 18h, ou par téléphone au 67 60 42 82 ou 67 75 21 82.

MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

La prochaine réunion de la Commission "Montpellier

au Quotidien" se tiendra le 13 décembre à 17h à la Mairie - salle Urban V. Au cours de ces réunions mensuelles, chacun peut exposer les petites améliorations touchant à la vie de son quartier.

ECOLE DE PECHE

Dans le cadre de ses activités, le Centre de Loisirs de la Maison pour Tous Albert Dubout a créé une école de pêche. Cette école a été mise en place en partenariat avec le Conseil Supérieur de la Pêche, les associations de pêche de l'Hérault et la Maison pour Tous. L'apprentissage de cette nouvelle activité fait l'objet de sorties régulières en bordure du Lez ou autre rivière tous les quinze jours, afin de sensibiliser les enfants au milieu aquatique et celui de l'environnement.

A L'HONNEUR

• Le Sénateur André Vézinhet, Président de l'OPAC a été élu pour représenter la Région Languedoc-Roussillon à la Fédération Nationale des Offices Publics d'HLM, présidée par M. Roger Quilliot, Sénateur-Maire de Clermont-Ferrand.

• Claude Cougnac, Secrétaire Général de la Ville de Montpellier, Directeur Général du Centre Communal d'Action Sociale a été élu Président National des Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux des grandes villes et collectivités territoriales.

DEPLACEMENTS

PETRARQUE: POUR MIEUX CIRCULER A MONTPELLIER

La Ville de Montpellier vient de se doter d'un système performant de régulation des feux tricolores, le système Pétrarque*. Objectif : améliorer la fluidité du trafic.

La mise en place à Montpellier du système Pétrarque vient compléter les efforts déployés par la ville pour améliorer la circulation. Avec la priorité donnée aux transports en commun, la mise en place d'un plan de circulation s'articulant autour de trois ceintures à sens unique, le développement d'une politique de stationnement permettant une bonne rotation, le système Pétrarque vise à organiser au mieux les déplacements dans la ville. La donne de départ est difficile : chaque jour 171 000 véhicules pénètrent dans la ville de Montpellier. Si on rajoute ceux qui y circulent déjà, sachant que le parc augmente chaque année de 4 000 véhicules, on peut mesurer l'ampleur des problèmes posés par la circulation dans notre ville. Globalement le volume des déplacements s'accroît de 3 % par an. Par ailleurs, la surface consacrée à la voirie est l'une des plus petites de France : 7,5 % contre 15 % en moyenne. En particulier, le centre ancien, avec ses rues médiévales étroites, calquées sur d'anciens chemins de vignes, offre beaucoup de charme pour



135 boucles enfouies sous la chaussée. Ces capteurs transmettent instantanément des données à un ordinateur central installé dans la mairie. Le système permet de traiter en temps réel le trafic. Le feu devient vert si un véhicule se présente à un carrefour et que personne n'arrive sur une voie adjacente. Les automobilistes attendent donc beaucoup moins. Le gain de temps, que l'on a d'ores et déjà pu comptabiliser sur les carrefours équipés, est de 20 à 30 % pouvant aller jusqu'à 50 % dans certains secteurs.

Le système présente donc des avantages en circulation normale mais permet également de traiter et de prévenir dans une certaine mesure les embouteillages, bien en amont d'un itinéraire.

PREVENIR LES EMBOUTEILLAGES

En cas de saturation de la circulation Pétrarque intervient pour ne laisser franchir au carrefour qu'un flot admissible de véhicules. C'est le système de la bouteille à l'envers ! Il vaut mieux une circulation ralentie mais fluide qu'une situation de blocage total où plus rien n'avance.

L'ordinateur réagit en fonction du niveau de trafic. Chaque carrefour a été analysé. Les feux intelligents gèrent le trafic en prenant en compte les fluctuations comme les situations exceptionnelles : heures de pointe, transports en commun, travaux, manifestations...

PRIORITE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

En octobre, une première phase concernant la circulation générale a été mise en oeuvre et 74 carrefours de la zone "centre" de la ville ont été équipés. Ces carrefours sont de plus sous surveillance 24h/24 afin de détecter immédiatement les pannes éventuelles.

Une seconde phase privilégiant les transports en commun est opérationnelle depuis le début du mois de décembre : les 125 bus de la SMTU ont été équipés d'un émetteur signalant leur présence à un récepteur spécifique qui leur ouvre la priorité. On peut déjà constater un gain d'environ 2 kilomètres/heure sur les lignes de bus. L'année prochaine, Pétrarque sera connecté au système d'aide à

l'exploitation des bus de la SMTU qui pourront ainsi plus facilement rattraper d'éventuels retards.

En 1992, 18 nouveaux carrefours situés sur le deuxième axe prioritaire en cours d'aménagement, seront également équipés. La dernière phase concerne le tracé du premier axe prioritaire. Le coût de la première phase s'élève à environ 12,5 MF pour les travaux et le matériel informatique, dont près de 7 MF pour la circulation générale et 5,5 MF pour les transports en commun. L'étude préliminaire de Pétrarque a été menée par la Direction du Génie Urbain, sous l'autorité de Daniel Robequain, Directeur Général des Services Techniques, elle a duré près de 14 mois. C'est la Société Gertrude de Bordeaux qui a été retenue à l'issue d'un appel d'offre européen.

Les travaux se sont étalés sur 14 mois. Deux entreprises locales Cegelec et Somel faisaient partie du groupement adjudicataire.

* Pétrarque : programmation évolutive du trafic en relation avec la qualité de l'environnement.



Leader de la Thalasso-thérapie en Méditerranée :

- 3 instituts de Thalasso-thérapie

- au Cap d'Agde
- aux Saintes-Marie-de-la-Mer
- à Banyuls sur mer (à l'été 92)

- 1 ligne de produits de soins du visage et du corps : THALACAP COSMETIQUES

THALACAP - GROUPE SYMBIOSE

Allée W.-Roentgen
Le Millénaire - 34965 Montpellier Cedex 2

Tél. 67.20.81.20



**LE MARCHÉ GARE :
L'OUTIL DES PROFESSIONNELS DE L'AGRO - ALIMENTAIRE**

Soixante-dix entreprises installées, un chiffre d'affaires annuel de 800 millions de francs, 630 personnes employées et un transit annuel de marchandises d'1,5 million de tonnes : le Marché Gare de Montpellier, à vocation agro-alimentaire, s'inscrit parfaitement dans la dynamique du pôle Agropolis, initiée par la Technopole Montpellieraine.

Certaines entreprises du Marché Gare s'engagent dans un développement au niveau européen en s'associant à des opérateurs étrangers, notamment, dans le domaine de la fleur. Le plus important négociant en fruits et légumes au niveau national prévoit de se relocaliser sur le site. Un mareyeur, opérateur national, et un armateur étranger qui diffuse directement à partir du Marché Gare essentiellement des crustacés, viennent de s'implanter... Ce lieu est décidément bien vivant.

Le Marché Gare de Montpellier, c'est avant tout un site stratégique d'une surface de 10 hectares. Situé à la fois à la proximité de l'échangeur autoroutier Montpellier-Sud et du Coeur de ville, il est doté d'une plate-forme d'éclatement fer-route.

Spécialisé dans le négoce de l'agro-alimentaire (fruits et légumes, produits carnés, alimentation générale, meunerie, confiserie, produits de la mer...), le Marché Gare accueille les professionnels pour une confrontation de l'offre et de la demande en produits frais et notamment les fruits et légumes. Ainsi trois fois par semaine, les

marachiers de la ceinture verte montpelliéraine et les grossistes qui s'approvisionnent sur le marché national et européen proposent leurs produits aux différents détaillants de l'agglomération et du département. Près de 100 000 tonnes par an sont ici traitées.

Véritable parc logistique, le Marché Gare met à la disposition des professionnels : 31 000 m² d'entrepôts, ateliers et bureaux et une capacité de stockage frigorifique de 5 000 m³. Le site offre de nombreux services : un centre de dédouanement régional, un centre de gestion, une station-service, un bureau de poste principal, des salles de réunion, un bar-restaurant, un service de télésurveillance.

Les projets ne manquent pas. De nombreux aménagements sont envisagés, avec la volonté de les développer en direction des entreprises implantées sur le site, mais aussi afin d'améliorer les services offerts aux acheteurs par ces mêmes sociétés. Ainsi des professionnels envisagent de regrouper leurs moyens pour toujours mieux satisfaire la clientèle en terme de délai, de qualité et de prix.

La SOMIMON (Société du Marché d'Intérêt National de Montpellier), gestionnaire du site, en assure également la promotion lors des manifestations nationales et internationales. Cet été une campagne de publicité a été menée sur les différentes radios F.M. locales pour promouvoir les produits.

Pour tout renseignement : Marché Gare SOMIMON - 281, avenue du Marché Gare
34000 Montpellier - Tél. 67 92 29 60



**SORCI
Montpellier**

CLOISONS - ISOLATION
FAUX PLAFONDS

SQUARE CEZANNE
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 52 18 62 - Fax 67 04 15 51



CANALISATIONS - PRODUITS DE
VOIRIE ET TOUTS PRODUITS BETON
TRAVAUX-ETUDES-CANALISATIONS
VRD - GENIE CIVIL

société des tuyaux bonna
région Languedoc-Roussillon
B.P. 53 - R.N. 113 - 34740 VENDARGUES
Tél. 67 70 21 30 - Fax : 67 70 28 36



LOCATION DE
VEHICULES
Tourisme - Utilitaires

8, Bld Berthelot
34000 Montpellier
Tél. 67 58 10 15 - Fax 67 92 55 23

RENAULT MONTPELLIER

Une Autre Dimension



700, rue de l'Industrie. Tél. 67 07 87 87

Ets André CHARLES
FRUITS - LEGUMES
PRIMEURS

Marché-Gare
34000 MONTPELLIER

TELEPHONES :
MARCHE-GARE : 67.92.43.94
DOMICILE : 67.55.72.69



MENUISERIE CHARPENTE
DE L'HERAULT

Menuiserie bois - Charpente bois
Couverture - Réfection de toiture

Clos des Entreprises
MAURIN - 34970 LATTES
Tél. 67 27 94 03
Fax 67 42 81 18



Nous sommes une entreprise régionale fortement exportatrice spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipement médical pour l'exploration vasculaire.

- Gamme complète d'équipement Doppler
- Analyse spectrale intra et extra crânienne
- Imagerie ultrasonore avec Doppler-Duplex

1415, Avenue Albert-Einstein
ZAC du Millénaire - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67 65 68 69 - Fax 67 65 48 49
Telex 480 165 F

**MONTPELLIER
"M"
LA SOLIDARITE**

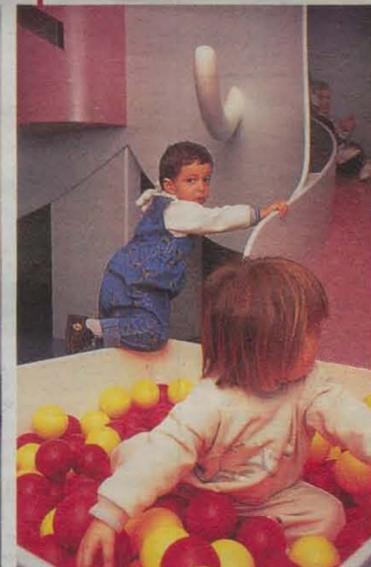
La solidarité à Montpellier s'exprime dans tous les domaines. Nous voulons que chacun, jeune ou âgé, pourvu ou démuné, en bonne santé ou handicapé, puisse être accompagné dans la recherche d'une formation, d'un logement, accéder aux soins, se déplacer, faire du sport, bénéficier pour ses enfants de structures d'accueil et d'un soutien scolaire, être aidé de façon directe et personnelle. Sous la présidence d'André Vézinhel, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), outil de la ville en matière de solidarité, en liaison avec les services municipaux, l'OPAC, la SMTU, met tout en oeuvre pour que chacun puisse mieux vivre dans une ville plus fraternelle.

Georges FRÈCHE, Député-Maire de Montpellier



Le Centre Communal d'Action Sociale, 9 rue Montpellierier

**AIDER
LES PLUS
DÉMUNIS**



La crèche Antigone

**OFFRIR
DES STRUCTURES
D'ACCUEIL**



Le portage de repas à domicile

**LA SOLIDARITÉ
AU
QUOTIDIEN**

SOLIDARITE

ACCUEILLIR LES TOUT PETITS

Soucieuse du bien être de ses plus jeunes citoyens, la Ville de Montpellier multiplie et diversifie les structures d'accueil dans tous les quartiers.

Avec 7 haltes garderies, 11 crèches collectives et 3 crèches familiales, Montpellier se place parmi les villes les mieux équipées dans ce domaine. Depuis 1986, date de la signature du contrat-crèche, la dépense d'investissement en faveur de la petite enfance s'est élevée à 4,75 MF par an. En 1990, la dépense de fonctionnement des établissements de petite enfance s'est chiffrée à 46 MF assurée à hauteur de 45 % par la ville, 29 % par la CAF, 26 % par les familles.

Le caractère social de ces équipements est renforcé par la tarification calculée de manière dégressive en fonction des ressources des familles, et appliqué dans toutes les structures d'accueil. En 1992, le parc des équipements destinés à la petite enfance s'agrandit avec une nouvelle crèche collective, "Françoise

au niveau des structures et des effectifs d'encadrement. La crèche accueillera 42 enfants de 3 mois à 3 ans. Elle offrira aux enfants des espaces de jeux permettant des ateliers de découverte, musique, peinture, jeux d'eau, motricité. Un atrium, lieu d'accueil et de rencontre, offrira un espace de travail, de convivialité et d'exposition. Pour cette opération la Ville de Montpellier a consacré 4,6 MF (construction et équipement), et a sollicité 1,5 MF auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, et 60 000F auprès du Conseil Général.

MARY POPPINS : LA 7^e HALTE GARDERIE MUNICIPALE

La première pierre de la halte garderie municipale Mary Poppins a été posée le 19

petite enfance que la ville met à la disposition des habitants des quartiers sud et ouest.

Lieu d'accueil et d'éducation, la halte garderie pourra accueillir 40 enfants de 3 mois à 5 ans. Ce mode de garde est particulièrement adapté à la diversité des demandes exprimées par les parents. Ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15, et de 13 h 45 à 18 h, la halte garderie municipale Mary Poppins offre, selon les besoins des familles, un accueil ponctuel ou régulier par demi journée et sur réservation.

Le coût de la construction et de l'équipement s'élève à 1 MF. Une subvention de 60 000 F a été sollicitée auprès du Conseil Général et une subvention de 361 000 F a été sollicitée auprès de la CAF.

EXTENSION DE LA HALTE GARDERIE L'OUSTAL DOU CAGANIS

Depuis 1982, année de création, la halte garderie L'Oustal dou Caganis, implantée au cœur du quartier Saint-Martin, fonctionne au maximum de sa capacité. Sensible à la demande croissante des familles et au fort taux de fréquentation, la municipalité a décidé d'accroître la surface de la halte garderie. L'extension, réalisée pendant la fermeture annuelle d'été a consisté à créer un dortoir et une salle de jeux. Agréée pour une capacité d'accueil de 26 enfants à la demi journée, cette structure propose aux familles plusieurs formules d'accueil : mi-temps, accueils occasionnels, accueils ponctuels. Le coût des travaux réalisés cet été s'élève à 230 000 F. Une subvention a été sollicitée auprès de la CAF et du Conseil Général.



SERVICE MUNICIPAL ENFANCE - Tél. 67 34 70 00

LA CRECHE FRANÇOISE DOLTO : 48 PLACES DE PLUS !

La crèche Françoise Dolto, la douzième crèche collective municipale, ouvrira ses portes au premier semestre 1992. Implantée dans le quartier de la Chambe, cette crèche fait partie intégrante d'un pôle social et culturel comportant déjà une maison pour tous, trois crèches parentales, et un centre de loisirs. Cette opération a été conduite en concertation avec l'association de quartier.

La crèche conçue par un groupe de réflexion du service Petite Enfance de la Mairie, prévoit quatre unités familiales dont deux unités de bébés, à environnement privilégié. Sa mission est de promouvoir un esprit "petite famille" impliquant une souplesse de fonctionnement

octobre dernier, dans la continuité de la crèche municipale Blanche Neige. Avec ce nouvel équipement, c'est un ensemble cohérent de structures d'accueil de la



PERSONNES HANDICAPEES: DES CITOYENS A PART ENTIERE

Dans l'ensemble de la politique sociale menée par la Ville de Montpellier, l'action en faveur des personnes handicapées est prioritaire.



Droit au travail, aux études, au logement, aux transports, aux loisirs, à la culture, au sport... L'objectif poursuivi par la Ville et le C.C.A.S. est que tous les citoyens frappés par le handicap puissent être pleinement intégrés dans la vie de la cité et vivre dans la dignité.

LE ROLE ESSENTIEL DES ASSOCIATIONS

Dans le dispositif montpellierain en faveur de l'insertion des personnes handicapées, les associations, de par leur dynamisme et leur compétence, jouent un rôle important.

L'exemple du GHP dans le domaine des transports illustre le rôle majeur du monde associatif dans certains secteurs. Le G.I.H.P., présidé par Josiane Criscuolo, propose un service transport adapté à toutes les personnes handicapées physiques ne pouvant emprunter les transports en commun. 60 000 déplacements par an sont assurés par ce service. Le District de Montpellier participe financièrement par une subvention de 2,2MF. A côté de l'aide apportée au monde associatif, la Ville a mis en place un service municipal des relations avec les personnes handicapées, ouvert à toutes les catégories de personnes atteintes de handicap.

Concrètement, ce service peut aider ceux et celles qui sollicitent son intervention à obtenir un logement, régler un problème de formation professionnelle et d'emploi, un problème administratif ou obtenir une carte de transport gratuit ou à tarif réduit sur les bus de la ville. En liaison avec ce service la Ville et le C.C.A.S. ont développé toute une série d'actions.

UN SERVICE MUNICIPAL SPECIFIQUE

• Les personnes atteintes de surdi-muté peuvent bénéficier des services d'une interprète en langue des signes pour les aider dans tous leurs problèmes de communication et dans leurs démarches administratives.
• Des conseillers d'orientation sont à la disposition des travailleurs handicapés pour leur orientation, leur formation et la recherche d'emploi, au C.C.A.S. ou à l'Institut de Promotion Sociale à la Paillade.

- SERVICE TRANSPORT GHP Tél. 67 72 48 58
- CCAS - Tél. 67 60 58 44



- Mise à la disposition de nombreux livres et d'un delta braille à la Médiathèque Gutenberg. Traduction du journal "Montpellier Notre Ville" en braille.
- Equipement de certains carrefours en signaux sonores.
- Ouverture des écoles de la ville aux enfants handicapés (Cité Mion, Renouvier, Astruc...).
- Efforts pour améliorer l'accessibilité dans la ville.

PRIORITE A L'ACCESSIBILITE DANS LA VILLE : 1 MF PAR AN

Sur ce dernier point, la ville a franchi en 1991 une étape décisive en s'attachant les services d'un architecte handicapé, M. Soto, pour prendre en compte les problèmes d'accessibilité. La capacité offerte à une personne de se déplacer, de circuler librement, d'accéder sans encombre à l'intérieur d'un bâtiment, est le point de départ qui permet à celle-ci de passer de la situation d'exclue à celle d'insérée dans le tissu social.



M. Soto, architecte DPLG travaille à améliorer l'accessibilité

Chaque année, la ville engage plus d'un million de francs afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments et du réseau de voirie.

M. Soto a pour mission de superviser l'instruction des permis de construire mais aussi l'ensemble des travaux de voirie qui sont effectués dans la ville, et de proposer des dispositions techniques pour que Montpellier soit parfaitement accessible aux personnes handicapées physiques ou sensorielles. Ajoutons que bien des personnes, telles les jeunes mamans poussant un landau, ou les personnes âgées, peuvent se féliciter de cette nouvelle en faveur de l'accessibilité.

A l'école de la Cité Astruc, des enfants handicapés moteurs cérébraux reçoivent les meilleures chances d'intégration.

UNE PRIORITE



Autonomie, confort, et convivialité à la résidence-foyer de la Carrière

MONTPELLIER SOLIDAIRE DE SES RETRAITES

Avec sept résidences-foyers et des services complets de maintien à domicile, la Ville de Montpellier a choisi la solidarité avec ses retraités.

Le troisième âge à Montpellier fait preuve d'une belle vitalité. Avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) présidé par le Sénateur André Vézinhel, la Ville de Montpellier a mis en place une palette de services permettant à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de continuer à vivre dans leur domicile.

- **La télé-alarme**
Moyen de lutte contre l'isolement, la détresse, la maladie ou l'accident, la télé-alarme apporte une sécurité à domicile à près de 400 montpelliérains.
- **Les services d'aides ménagères**
Ils sont accordés aux personnes âgées ou handicapées afin de les aider à accomplir les actes de la vie quotidienne (ménage, formalités administratives, courses), tout en proposant une écoute permanente. Plus de 650 personnes bénéficient d'une aide ménagère.
- **Le portage de repas à domicile**
La Ville et le C.C.A.S. distribuent tous les jours des repas à plus de 180 personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent pas se déplacer en raison de leur état de santé. Cent dix repas sont également servis dans les clubs.
- **16 clubs de troisième âge**
Implantés dans les quartiers, les clubs permettent aux personnes âgées de se retrouver et d'organiser jeux, bals, excursions, voyages. Les Olympiades organisées en juin dernier, mobilisant près de



Des services de maintien à domicile.

500 retraités, ont démontré le dynamisme de ces clubs.

• **Le Service Age d'Or**
Il propose des activités de loisirs, de culture ou de sport au 3^e âge. De nombreux voyages et animations sont organisés pour les membres.

• **Sept résidences-foyers**
La Ville de Montpellier met également à la

disposition de ceux qui le souhaitent ou qui ne peuvent plus rester chez eux des structures d'accueil.

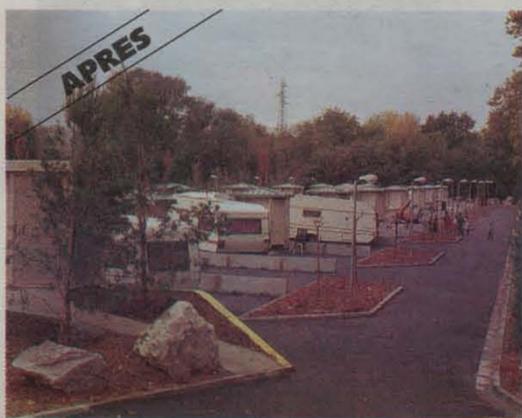
Sept résidences foyers accueillent les montpelliérains tout en leur assurant indépendance et autonomie. Chacun y bénéficie d'animations, de soins, de services adaptés à ses besoins, et peut retrouver la chaleur d'un foyer.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 9, rue Montpellieret - Tél. 67 60 58 44

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN FAMILIAL A BIONNE



La cité Chantal a vécu. Le site, rasé par les bulldozers fera place à l'échangeur de Juvignac. Le véritable bidonville où 32 familles gitanes vivaient dans des conditions d'hygiène déplorables, a disparu en quelques heures. Grues, dépanneuses, camions, remorques sont entrés en action le 31 octobre dernier pour transférer la cinquantaine de caravanes jusqu'au nouveau site de Bionne, à moins d'un kilomètre. C'est un vrai camping qui est offert aux familles : un site goudronné, doté de 16 points sanitaires avec toilettes, douches, éviers, équipé de boîtes aux lettres et de bornes électriques. Pour un modique loyer de 150F mensuel



chaque famille dispose d'un espace propre, de 100m², délimité par des murets et des plantations. Dans cette opération de solidarité, la Ville, bien que cela ne soit pas de sa compétence, a travaillé en étroite concertation avec l'Etat, l'OPAC, le Département, les familles et les associations caritatives en particulier, ATD Quart Monde et le Secours Catholique. Après le relogement des harkis, la reconstruction des cités, B.Delcieux, Fulcran et Washington, le règlement Phobos, l'opération Verrerie Basse, la disparition de ce site complète l'action de la Ville en faveur de la suppression du logement insalubre.

Montpellier Eurocité, riche de 80 000 jeunes âgés de 13 à 25 ans, veut leur donner toute leur place dans la vie sociale de la cité. Elle a développé un programme d'actions reflétant leurs multiples préoccupations.

L'ACCES AUX SPORTS, AUX LOISIRS, A LA CULTURE

La Municipalité a fait largement porter son effort sur les équipements culturels (Zénith, Corum, salle Victoire 2, bibliothèques de quartier, médiathèque...) et sur les équipements sportifs (terrains de sport, gymnases, parcours sportifs, piscines, tennis...) Les jeunes montpelli-



L'Espace Montpellier Jeunesse, rue Maguelone

ains profitent au maximum de ces structures pour lesquelles ils bénéficient de tarifs privilégiés, voire de la gratuité, et auxquelles s'ajoutent les loisirs des Maisons pour Tous, la carte été jeunes et Place aux Sports. Avec la création de l'Espace Montpellier Jeunesse et le bus Infos Jeunes, les jeunes disposent de lieux d'accueil leur permettant d'exprimer directement leurs préoccupations (loisirs, logements, vacances, formation, santé, etc.) et d'avoir accès à une information générale et aux conseils utiles pour mener à bien leurs projets.

AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES ETUDIANTS

La Ville de Montpellier compte 56 000 étudiants. Elle leur facilite la vie en particulier dans deux domaines : les transports et le logement. En matière de transports, la SMTU offre des tarifs spéciaux pour les étudiants (13 F le carnet de 6 voyages, 150 F la carte mensuelle). D'autre part, le "Rabelais" propose à la population étudiante un véritable réseau de nuit qui comporte quatre grandes liaisons :

SOLIDARITE AVEC LA JEUNESSE

Montpellier croit en sa jeunesse et met tout en oeuvre pour favoriser son épanouissement : loisirs, sport, culture, vie étudiante, insertion sociale et professionnelle.

- Antigone - Gare - la Paillade,
- Antigone - Gare - Agropolis,
- Gare - Pas du Loup (Croix d'Argent - cité Paul Valéry),
- Gare - Près d'Arènes (liaison créée en septembre 91).

Le Rabelais qui fonctionne tous les jours, y compris le samedi et dimanche, fête aujourd'hui son deuxième anniversaire et son trois cent millième voyageur.

Dans le domaine du logement étudiant, la Ville, en liaison avec l'OPAC, s'est donnée pour objectif de construire 5 000 logements nouveaux à l'horizon 1994. Un programme déjà largement engagé ! A la rentrée 91, 3 nouvelles résidences offrant 500 logements supplémentaires aux étudiants ont été livrées. La Tour Monge à La

UNE POLITIQUE D'INSERTION POUR LES JEUNES

Pour qu'aucun jeune ne reste au bord de la route, la ville met en oeuvre une politique d'insertion destinée à aider les jeunes en difficulté.

• Une formation de la deuxième chance est proposée à ceux qui sortent du système scolaire sans diplôme. Près de 1 000 jeunes montpelliérains sont ainsi intégrés actuellement dans des modules de remise à niveau, de pré-qualification ou de qualification, dans le cadre du Crédit Formation Individualisé animé par la P.A.I.O.

• D'autre part, une politique sociale s'appuyant sur les mesures en faveur des populations en difficulté (R.M.I., logement des plus démunis, fonds d'aide à l'insertion), a été mise en oeuvre par le Centre Communal d'Action Sociale. Un service social polyvalent a été créé, plus particulièrement chargé des personnes isolées en difficulté, sans enfants à charge, et âgées de 18 ans et plus. Le public recensé apparaît comme un public de jeunes adultes, souvent marginalisés, et dans une situation d'urgence. Depuis juillet 90, un Fonds d'Aide à l'Insertion des jeunes est venu renforcer l'ensemble des mesures sociales de Montpellier. S'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans, ce fonds d'aide peut aller jusqu'à 6 000F par jeune (renouvelable une fois). L'obtention de cette allocation est soumise à un réel projet d'insertion élaboré par le demandeur en collaboration avec l'organisme habilité.

• Enfin, il existe un dispositif de prévention concerté entre la ville et les différents services extérieurs de l'Etat, les services et organismes sociaux et le secteur associatif regroupés au sein du Conseil Communal de Prévention.



5 000 logements nouveaux pour les étudiants en 1994. Ici, la cité olympique ouverte depuis la dernière rentrée universitaire.

100 MILLIONS DE FRANCS POUR PORT MARIANNE



Foncier habitat, filiale du Crédit Foncier, s'est engagée aux côtés de la Ville de Montpellier dans le programme d'urbanisation que celle-ci mène à l'Est de l'agglomération, dans le cadre de Port Marianne. Le protocole prévoit :
• L'apport de 100 millions de francs par le Crédit Foncier, pour l'acquisition de terrains destinés aux opérations d'aménagement menées par la SERM ;
• La participation de Foncier Habitat à l'aménagement du Quartier Richter, par la collaboration de SAVILLE, sa filiale spécialisée en aménagement urbain, avec la SERM ;
• La réservation par Foncier Habitat de 40 % des droits à construire, soit environ 36 000 mètres carrés comprenant essentiellement des logements en accession à la propriété et des logements pour étudiants dont l'originalité sera leur transformation en résidences de loisirs durant les vacances d'été.

PARKING PUBLIC PEYROU PITOT

590 places de parking supplémentaires en Centre Ville.
Inauguration le 18 décembre 91

L'Espace Pitot sera entièrement livré à la commune en 93. L'opération se divise en deux tranches : un espace privatif (parking 170 places, bureaux, commerces, logements) et des équipements publics (parking 590 places, piscine, gymnase, salle polyvalente et une place publique). Cette réalisation va permettre une revalorisation du centre-ville et renforcera la politique des quartiers engagée depuis 77 pour l'implantation d'équipements collectifs qui compléteront l'effort entrepris dans les quartiers périphériques. L'opération "Espace Pitot" a été lancée par la ville dans le cadre d'un concours international. Parmi les 16 projets présentés, c'est celui de l'architecte Richard Maier et de l'aménageur Urbat qui a été retenu. Ce projet a recueilli l'accord de l'architecte en chef des Bâtiments de France et s'inscrit dans son ensemble dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine historique autour de la place royale du Peyrou. L'inauguration du parking public de 590 places (en sous-sol sur 3 niveaux) précèdera celles de la piscine et du gymnase, en septembre 92, de la salle polyvalente et de l'aménagement de la place publique, en juin 93. Du 18 au 31 décembre 91, les montpelliérains pourront utiliser gratuitement ce nouveau parking public en centre-ville. L'entrée se fera à l'angle de la rue Gouan et du Carré du Roi.

ANTIGONE DE L'ARTISANAT

Les 20, 21 et 22 décembre prochains, 5^e édition de l'Antigone de l'Artisanat comme d'habitude sur les places du Nombre d'Or et du Millénaire à Antigone. Pour cette cinquième édition, l'organisation s'est particulièrement penchée sur la qualité des exposants afin d'éliminer tous les revendeurs de produits "artisansaux manufacturés" et d'offrir aux visiteurs une exposition de qualité de produits originaux fabriqués par les gens qui les vendent. Cet Antigone de l'Artisanat durera trois jours, à la veille des fêtes de Noël et sera l'occasion d'un grand week-end de fête avec, sur le podium, musiciens et animations diverses. Samedi 21 décembre, nocturne jusqu'à 22 heures avec un grand spectacle de théâtre de rue joué par les comédiens de la troupe Naphtaline, accompagnée de la pyrotechnique de l'artificier diabolique Michel Blanc de l'Art en Ciel. Antigone de l'Artisanat, c'est aussi une bonne idée pour les petites cadeaux de fin d'année.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE CONSEIL SEANCE DU 29 NOVEMBRE

1. Approbation des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Député-Maire.
3. Questions d'actualité municipale. M. Crès à M. Dugrand M. Tempesti à M. le Député-Maire M. Levy à M. Morales.
4. Désignation de Mme Colas et de M. Ricci représentant la Ville de Montpellier au sein du Conseil du District de l'agglomération de Montpellier.
5. Adhésion de la Ville de Montpellier aux associations de gestion des Maisons Pour Tous et désignation des représentants de la ville.
6. Adhésion de la Ville de Montpellier à la Fédération des Maisons Pour Tous de la Ville de Montpellier.

Désignation des représentants de la Ville auprès de cette Fédération : Mme Hélène Colas, Adjointe au Maire, M. Pierre Laporte, Directeur des Maisons Pour Tous de la Ville de Montpellier.
7. Poursuite de la commercialisation des locaux commerciaux du Port Juvenal en bordure du Lez par la SERM. Agrément de la candidature de M. et Mme Misseghers pour la création d'un restaurant, creperie, glacier, traiteur.
8. Acquisition par la Ville d'un appartement situé 19, rue de la Providence, appartenant à Mme Broche et à M. Ilie, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot situé à l'angle des rues de la Providence et Abbé Montels.

- 9.10. Création d'une voie de desserte locale pour assurer la liaison entre l'avenue du Mas d'Argelliers et une voie de desserte locale. Cession gratuite : SCI "Mas 86" ; SCI "Sogestim".
11. Déclassement du domaine public communal rue du Prix, impasse Saint-Esprit (partie de la rue du Faubourg de Nîmes, de la rue de l'Arquebuse, de la rue de la Fontaine Pila St Gely).
12. Acquisition de l'appartement de M. et M. Moncho/Catala pour la création d'une liaison avenue du Pont Juvenal, square Jean Monnet.
13. Recensement général de la population 1990. Dans le cadre d'un contrat l'INSEE a cédé à la ville de Montpellier des données anonymes sur le recensement de 1990. La Ville n'est autorisée à fournir ces informations à des organismes extérieurs que sous certaines conditions définies par convention, notamment des obligations

- de confidentialité. Approbation des termes de la convention.
14. Acquisition de la propriété située 20, rue Mariage appartenant à M. Barthe, pour l'extension du restaurant scolaire du boulevard des Arceaux.
15. Extension-modification de la Zac Euromédecine. Projet de plan d'aménagement de zone. Règlement d'aménagement de zone.
16. Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour la réalisation de la Zac "Parc d'activités Garosud".
17. Définition des objectifs et modalités d'association du public pour la Zac "Port Marianne pointe Est".
18. Aménagement paysager du rond point Paul Fajon dans le cadre de la Zac du Val de Croze à la Martelle (2^eème contrat urbain).
19. Centre Equestre de Grammont. Avenant n°1 au marché "Entreprise, construction, bâtiment".
20. Demande de subvention pour la réalisation d'un espace multisports au Centre Nautique de la Paillade, pour répondre à l'attente exprimée par les jeunes au cours de l'opération "Ete 91".
21. Carré St Anne. Avenants aux marchés de travaux.
22. Subvention aux associations participant à l'animation et au soutien scolaire.
23. Carte scolaire 1991-92. Ajustement de rentree. Création de classes nouvelles.
24. Attribution de subvention pour l'organisation de classes de découverte. Total : 178 350 F.
25. Avis favorable de la ville à la passation d'un contrat d'association entre l'Etat et l'Ecole privée Sainte-Jeanne d'Arc.
26. Réajustement du taux horaire de l'étude surveillée et de la surveillance pour l'année 1992.
27. Maison pour Tous André Chamson. Marché négocié avec l'Atelier Architecture Aménagement de MM. Chretien et Martineau, assisté des bureaux d'étude Farenec Betso.
28. Dossier d'aménagement de mise à 2x2 voies de l'avenue Pierre Mendes France dans la section entre l'échangeur du Millénaire et le carrefour du Zénith.
29. Appel d'offres pour l'aménagement piétonnier de la Place Ste Anne.
30. Dénomination de voies. Quartier Hôpitaux-facultés.
31. Appel d'offres pour les travaux de ser-rurerie à réaliser sur le domaine public.

40.41.42. Garantie de la Ville à la SERM : 50 000 000 F. opération d'aménagement Port Marianne et secteur de la Mogère. 13 500 000 F. Acquisition foncière secteur de la Mogère. 15 000 000 F. Opération d'aménagement Zac des Consuls de Mer. Réhabilitation de 423 logements (2^e tranche Résidence La Pompiangne).

- 40.41.42. Garantie de la Ville à la SERM : 50 000 000 F. opération d'aménagement Port Marianne et secteur de la Mogère. 13 500 000 F. Acquisition foncière secteur de la Mogère. 15 000 000 F. Opération d'aménagement Zac des Consuls de Mer.
43. Informatisation du C.C.A.S. Convention Ville de Montpellier C.C.A.S.
44. Politique urbaine de développement du Commerce et de l'Artisanat. Revitalisation des activités économiques du quartier Sainte-Anne. Protocole d'objectif.
45. Demande de subvention pour l'acquisition d'un contrat d'association entre l'Etat et le Musée Fabre d'un tableau de Jean Raoux "Didon et Enée" (coût : 400 000 F).
46. Affaires Commerciales. Occupation du domaine public. Réglementation. Création de tarifs.
47. Personnel municipal. Création d'emplois en faveur de la communauté rapatriée d'origine nord africaine. (R.O.N.A.). Convention Ville/Etat.
48. Recrutement d'un moniteur d'escalade et d'un moniteur de voile vacataire dans le cadre de Place aux Sports pour la base nautique du Lac des Garrigues et l'école municipale d'escalade.
49. Personnel municipal. Tableau des effectifs. Application décrets "Filière culturelle".
50. Dénomination de rues quartier Antigone.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE MUNICIPAL SEANCE DU 29 NOVEMBRE

ELECTEURS, A VOS CARTES !

A toutes les personnes inscrites sur les listes électorales, il a été envoyé une nouvelle carte d'électeur au cours du premier semestre 1991. Beaucoup d'entre-elles ne sont pas parvenues à leur destinataire du fait d'un changement d'adresse. Il est indispensable que chaque électeur soit en possession de sa carte pour les prochaines échéances électorales en mars 1992. (cantonales, régionales). Ceci est d'autant plus impératif que, conformément aux textes législatifs, une nouvelle répartition géographique des électeurs

dans 107 bureaux de vote a été opérée. Les anciennes cartes ne sont donc plus valables. Les personnes qui ne sont pas en possession de leurs cartes doivent donc venir les retirer obligatoirement avant le 31 décembre et faire établir leur changement d'adresse en présentant une pièce d'identité et un justificatif du nouveau domicile. Par ailleurs, la révision des listes électorales pour l'année 1992 a commencé depuis le 1^{er} septembre 1991. Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeurs, qui ne sont

pas encore inscrites sur les listes électorales doivent demander leur inscription sur les listes pour pouvoir voter aux prochaines élections, ceci dès maintenant et jusqu'au 31 décembre inclus. Se munir d'une pièce d'identité mentionnant la nationalité française et d'un justificatif de domicile.

Mairie du Polygone
1, place Francis Ponge
Service des Elections
de 8 h 30 à 17 h 00

VACANCES INTERNATIONALES

Installée à Montpellier depuis le 8 juin 1989, la société **VACANCES INTERNATIONALES** propose un concept résolument nouveau pour la gestion de vos loisirs-vacances. Un système original développé, il y a quelques années, aux Etats-Unis et qui amorce avec succès son implantation en Europe. Ce concept s'adresse aux amateurs de voyages, aux curieux d'horizons lointains : tous ceux qui rêvent de multiplier, en toute liberté, les découvertes de pays, de cultures et de civilisations. Le tout, avec une sécurité absolue quant à la qualité des services proposés, et une gestion financière, système à l'américaine oblige, étonnant par ses performances.

Pour développer ce concept en France, **VACANCES INTERNATIONALES** met en place un système de commercialisation qui, lui aussi, sort des sentiers battus. Pas de campagne classique, et onéreuse, de promotion publicitaire : le contact direct est privilégié. Par l'intermédiaire d'une enquête téléphonique, une chargée d'étude évalue vos pratiques passées, présentes et à venir en matière de voyages, et vous invite à une réunion d'information. Pour vous remercier de répondre à cette invitation, une semaine d'hébergement pour un voyage à l'étranger vous est, d'ores et déjà offerte. Il est bien entendu que cette semaine d'hébergement est un cadeau, absolument gratuit, qui vous est acquis sans obligation d'aucune sorte de votre part. La seule condition demandée est d'accepter de répondre à quelques questions simples sur vos habitudes de voyage et de participer à la réunion à laquelle vous avez été convié. L'invitation et le cadeau sont valables pour deux personnes.

La réunion, elle aussi, se déroule sous une forme originale : à la fois collective et personnalisée. Chaque couple est reçu par un guide conseil qui va expliciter le système proposé. La durée moyenne d'une séance est d'environ une heure à une heure-trente : les informations sont claires, précises et complètes. Par ailleurs, la réunion est aussi, et avant tout, conviviale. La discussion a lieu autour d'un verre, dans un cadre sobre et chaleureux. Une grande partie des personnes concernées étant de jeunes couples, **VACANCES INTERNATIONALES** a pensé à accueillir aussi les enfants. Les tout-petits ne sont pas de trop. Ils ont à leur disposition une ère de jeux, toute en volumes et en couleurs, qui leur permettra de passer un moment agréable, tout en attendant leurs parents. Afin de s'adapter à l'emploi du temps des personnes qui travaillent, **VACANCES INTERNATIONALES** propose plusieurs horaires de réunions. Au total, dix séances hebdomadaires ont lieu :

- lundi :	17 heures
- mardi :	17 heures
- mercredi :	17 heures
- jeudi :	17 heures
- dimanche :	11h/15h/17h30
- samedi :	11h/15h/17h30

VACANCES INTERNATIONALES est une S.A. au capital de 250000F, dont le siège social est à Montpellier. Dans le cadre de son expansion, elle a ouvert des bureaux à Nîmes et envisage des implantations nouvelles dans la région sud. Dans un premier temps...

Michelle LARROCHE

ESPACE RÉSERVÉ

N° 001948

ESPACE RÉSERVÉ

N° 0011531

SMTU emmène nous!



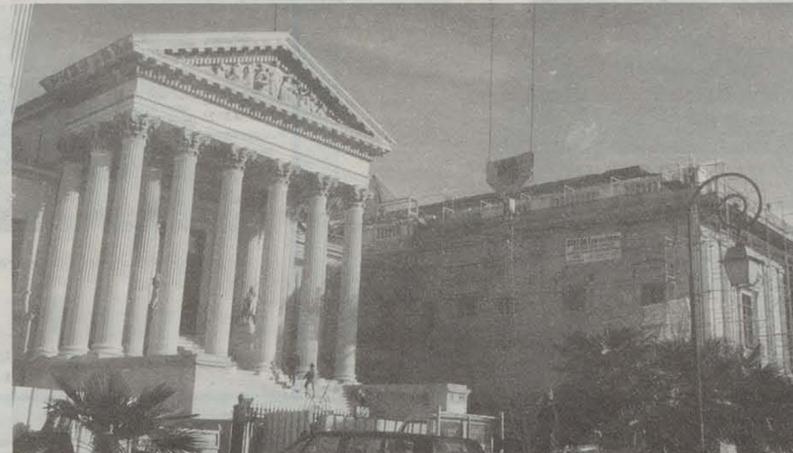
SMTU

Entre nous ça roule!

M
MONTPELLIER DISTRICT

EQUIPEMENT CITE DE LA JUSTICE

Bernard Fabre



Travaux de surélévation du Palais de Justice. Environ 1 000 m² supplémentaires. 24 MF de crédits débloqués par le Ministère de la Justice grâce à l'action concertée des professionnels de la justice et de la Municipalité.

Pourquoi une cité de la Justice à Montpellier ?

La chancellerie a pris conscience actuellement du fait que l'immobilier judiciaire était grandement insuffisant sur l'ensemble du territoire national. Un plan d'ensemble a donc été décidé. Elle a désigné une commission, ainsi que l'a rappelé le Ministre de la Justice, Henri Nallet, lors de l'une de ses dernières visites à Montpellier, et elle a choisi un cabinet de consultants chargé de faire l'inventaire des besoins nécessaires. Montpellier et l'Hérault font partie des secteurs considérés comme les plus sinistrés, qui doivent faire l'objet d'un règlement accéléré. La Chancellerie, selon ce rapport, est en train d'essayer d'aller un peu plus loin, non seulement dans l'étude mais au niveau du projet, aussi bien sous la pression des magistrats qu'à la demande de Georges Frêche qui est conscient de l'importance de l'activité judiciaire dans sa ville et de la nécessité d'un logement décent des instances judiciaires. C'est dans cette perspective qu'est née progressivement le projet d'une Cité Judiciaire.

Quel est l'état de la Justice à Montpellier ?

L'activité judiciaire, extrêmement importante à Montpellier, s'est développée au moins aussi vite que l'évolution démographique de la ville, alors que les bâtiments d'accueil n'ont pas évolué. Aujourd'hui, les conditions de travail des professionnels du droit, magistrats ou greffiers, sont par conséquent inadéquates et ne répondent pas aux normes de confort, de salubrité ou de sécurité fixées par la législation sociale. L'accueil des justiciables dans les locaux judiciaires souffre également de ces carences manifestes. L'éparpillement des juridictions sur l'ensemble de la ville constitue aussi un autre problème. Une partie de la Cour d'Appel et une partie du Tribunal de Grande Instance siègent dans l'actuel Palais de Justice, certains secteurs du Greffe ou certains conseillers à la Cour officient dans le secteur du Peyrou, le Greffe du Tribunal de Grande Instance et certaines juridictions siègent au Carré du Roi, le Conseil des Prud'hommes, le Tribunal d'Instance et le Tribunal de Police sont situés Place de la Canourgue, le Tribunal de Commerce à la rue Montcalm... Autrement dit, tout un site judiciaire morcelé qui impose aux praticiens du droit des conditions de travail particulièrement délicates, des condi-

tions d'accueil qui ne sont pas compatibles avec l'activité concernée.

Comment résoudre cette crise ?

Le problème de Montpellier se pose de façon particulière, puisque la ville est le siège de deux activités judiciaires, une de premier degré, le Tribunal, et une du deuxième degré, la Cour d'Appel, qui couvre les décisions rendues par les différents tribunaux de son ressort (Béziers, Perpignan, Carcassonne, Narbonne, Millau et Rodez). On pourrait donc naïvement envisager d'attribuer les bâtiments actuels à l'un des secteurs quitte à expatrier l'autre ailleurs. Ce serait méconnaître un certain nombre de contraintes pratiques. A savoir, par exemple, qu'en matière pénale, le transfert des détenus pose certaines difficultés (recours à la police et aux gardiens pour la comparution devant les juridictions) auxquelles il faudrait ajouter les problèmes de déplacement pour les avocats et les auxiliaires de justice. Sans oublier les problèmes rencontrés par le justiciable qui, lorsqu'il est convoqué, ne fait pas toujours la différence entre la Cour d'Appel et le Tribunal. Il faut donc essayer de maintenir cette unité d'activité de ces deux juridictions.

Quelles perspectives ?

On pourrait envisager d'étendre le Palais de Justice actuel en utilisant les locaux de l'ancienne prison, puisque cette dernière a été démolie à Villeneuve-Maguelonne. Plusieurs problèmes se posent, au niveau du classement du site par les Monuments Historiques, par exemple, de sorte que ce n'est peut-être pas la solution la plus rapide, alors que le règlement de

Nul n'ignore les difficultés en matière de personnel et de locaux de la justice française. La Municipalité soutient depuis plusieurs années le projet de création, à Montpellier, d'une Cité de la Justice, véritable enceinte qui réunirait dans un périmètre à définir toutes les juridictions confondues. La décision finale, relève cependant du Ministère de la Justice. Explications de Maître Bernard Fabre, avocat, ancien batonnier et Adjoint au Maire.

ce problème de logement de la Justice à Montpellier est un dossier particulièrement urgent et épineux. On pourrait envisager d'utiliser l'Espace Pitot pour resserrer tous les sites périphériques, mais il s'agit de constructions déjà en cours, de permis délivrés. Est-ce que les constructions seront adaptées ? Est-ce que le Ministère de la Justice aura suffisamment de moyens pour acquérir des surfaces nécessaires ? C'est un problème qui ne relève pas des compétences de la Mairie. Elle est seulement soucieuse que la justice soit rendue et bien rendue, dans des conditions dignes d'elle, et soutiendra le projet qui recueillera l'accord de l'ensemble de tous les partenaires judiciaires.

Quelle peut être l'action de la Ville ?

La décision de créer une Cité de la Justice ou d'utiliser un site pour une affectation judiciaire, même partielle, relève du Ministère de la Justice. La Mairie ne peut que peser de tout son poids pour inciter à la prise de décisions. C'est ce qu'elle fait depuis plusieurs années en soutenant toutes les initiatives des magistrats montpelliérains pour arriver à obtenir des pouvoirs publics un logement décent de l'activité judiciaire. A plusieurs reprises, Georges Frêche a rencontré les Gardes des Sceaux successifs, contribuant ainsi à obtenir les fonds nécessaires pour les travaux de surélévation du Palais de Justice notamment. Ces travaux actuellement en

cours, seront achevés avant la fin de l'année. Un étage sera gagné en prenant sur la hauteur des anciens plafonds, ce qui va permettre d'obtenir environ 1 000 m² supplémentaires. Il reste cependant encore à trouver environ 7 000 m² pour pouvoir loger l'ensemble des juridictions. La ville continuera donc à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les magistrats à réaliser cette Cité de la Justice, véritable "enceinte" où serait rendue la justice,

MAINTENIR L'ACTIVITE JUDICIAIRE AU CENTRE VILLE



"Le projet d'une Cité de la Justice à Montpellier est né avec la prise de conscience, par la Chancellerie, des carences immobilières actuelles. Les travaux préparatoires, entamés il y a deux ans, l'ont pour l'instant vraisemblablement conduit à ne pas retenir l'idée d'un site unique qui aurait pu être dégagé sur l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt. Dans l'intérêt de tous ceux qui ont affaire à la justice, les professionnels du droit comme les justiciables, mais aussi pour le futur équilibre économique de la ville, il est cependant essentiel de maintenir cette activité judiciaire en centre ville. La Municipalité continuera donc d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que soit retenue la proposition d'un site de proximité. Enfin, il me paraît important de souligner le rôle essentiel joué par le premier Président de la Cour d'Appel, Monsieur Bacon, dans la réalisation de ce projet. Un rôle qui démontre d'ailleurs le consensus véritable qui existe entre toutes les parties intéressées, magistrats, avocats, fonctionnaires de justice et justiciables d'une part, municipalité d'autre part, pour conduire à une solution satisfaisante pour tous".

Jacques Martin
Avocat, Conseiller Municipal, délégué aux relations avec les Tribunaux.

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55

Quatre sites choisis, Quatre résidences d'exception

L'AMBADEUR
Le confort de la domotique.
27, av. de Lodève
résidence de standing du studio ou 4 pièces
Tél 67.58.87.23

CAP PONANT
Des appartements pour y vivre toute l'année, du P1 cabine ou 4 pièces, avec grande terrasse
Tél 67.29.91.79

JEAN MONNET
Bd de Strasbourg appartements de standing du P1 ou P5
LES STUDIOS DE L'EUROPE
Studio et P2 spécial investisseurs
Tél 67.22.24.17

LES HAUTS DE MONTCALM
Maisons et appartements au calme, du studio ou 5 pièces.
Tél 67.47.23.51

BOUYGUES IMMOBILIER
B A T I R

Pour une documentation gratuite, retournez cette annonce en indiquant vos
NOM :
Adresse : Tél :

IMMEUBLE NOBEL - PARC DU MILLENAIRE - 770, RUE ALFRED-NOBEL - 34000 MONTPELLIER
TEL. 67.20.78.20 - FAX 67.20.78.00

A 10 MINUTES DE MONTPELLIER

Paysage à habiter

Situé au cœur d'une nature apprivoisée, ce n'est pas par hasard si les concepteurs du Domaine de Massane l'ont baptisé "Paysage à habiter". Sur 120 hectares en bordure de golf, vous profiterez de tous les avantages d'un site privilégiant la qualité de vie et l'intimité de chacun ; tennis, séparation de haies vives, trottoirs engazonnés, eau d'irrigation individuelle, télé-distribution, sécurité par gardiennage... Au Domaine de Massane, vous vivez en terre d'harmonie. Pour tout savoir sur les terrains et les maisons du Domaine de Massane, venez visiter les maisons modèles.

67.70.37.54
BUREAU D'INFORMATION SUR PLACE
OUVERT TOUTS LES JOURS
DE 10 H A 12 H 30 ET DE 14 H A 19 H

DOMAINE DE MASSANE
L'ESPACE A VIVRE

IMMOBILIER

COPRA

dans Montpellier

RABELAIS
LE THELEME

ARCEAUX
OPALINE

ANTIGONE
ARPEGES

AIGU LONGUE
LE BLASON

POMPIGNANE
LE CARIGNAN

67.64.68.64

L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION
Les Portes d'Agora - 115, rue Léon Blum - 34000 Montpellier

PROFESSIONNELS, PARTICULIERS.

Retenez dès maintenant
le numéro hors-série 1992 de

L'IMMOBILIER

une analyse globale du marché neuf et de la revente
sur le grand Montpellier

Découpez ce bon et retournez-le à : **SEDIP - Parc Club du Millénaire - Bt 17.01
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 MONTPELLIER CEDEX 1**

Je désire recevoir exemplaire(s) du numéro hors-série

Je règle 45F x exemplaire(s) par Chèque bancaire Chèque postal
(Libelléz votre chèque à l'ordre de SEDIP)

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Brèves



TERRAIN ANNEXE DU STADE DE LA MOSSON

Le terrain annexe a été construit afin de compléter harmonieusement le complexe sportif du stade de la Mosson qui comprend actuellement : le stade d'honneur, le terrain annexe avec vestiaires et 600 places de tribunes, 4 terrains stabilisés dont 3 sont éclairés pour les entraînements des équipes du quartier. Ce terrain répond parfaitement aux besoins et son homologation en catégorie B permettra le déroulement des matches de 3^{ème} division et servira de repli pour les matches prévus en ouverture des rencontres de première division.

STAGES DE SKI

Le Ski Club de Montpellier organise ses traditionnels stages à Tignes - Val d'Isère qui prennent, en cette année olympique, un relief tout particulier. Le premier séjour aura lieu pour le jour de l'An, du 28 décembre 1991 au 4 janvier 1992, il sera suivi de plusieurs stages pendant les vacances scolaires de février et Pâques, mais aussi hors vacances, selon une formule tout comprise qui évite de désagréables surprises. Le Ski Club de Montpellier organise aussi cette année plusieurs week-ends dans les Alpes à partir de mois de janvier. Renseignements : tél : 67 60 64 44

CALENDRIER SPORTIF

- 6 décembre BASKET Montpellier-Gravelines
- 15 décembre RUGBY Montpellier-Rodez Stade Sabathé
- 20 décembre NUIT DES GUILHEMS Zénith
- 14 décembre VOLLEY 2^e Tour Coupe d'Europe Palais des Sports René Bougnol
- 21 décembre FOOTBALL Montpellier-Lille Stade de la Mosson
- 14-15 décembre PATINAGE Challenge National de Danse sur Glace
- 22 décembre RUGBY Montpellier-Toulon Stade Sabathé

A.S. CEVENNES MONTPELLIER G.R.S.

RUBAN

L'A.S. Cévennes Montpellier G.R.S. fête ses dix ans. "Ruban bleu" pour ce club de quartier dont l'essor exemplaire a su toujours concilier le sport pour tous et le sport de haut niveau.

La Gymnastique Rythmique et Sportive (G.R.S.) est née d'un mouvement réactionnaire aux contraintes imposées par les théoriciens de la gymnastique traditionnelle. Prônant la libération du corps et mettant en avant aussi bien des qualités artistiques que physiques, la G.R.S. a connu un essor considérable, bien que récent (les premières compétitions ont eu lieu dans les années 60). A Montpellier, cet engouement a conduit l'A.S. Cévennes, qui fonctionnait depuis sa création en 1981 comme un club de quartier omnisports, à recentrer ses activités. Aujourd'hui, grâce aux subventions et aux équipements de quartier mis en place par la municipalité (Gymnase des Cévennes, Salle Isadora Duncan), à l'énergie des dirigeants et au travail exemplaire des entraîneurs et des bénévoles, l'A.S. Cévennes Montpellier figure au 5^{ème} rang des clubs français. Plus de 300 adhérents - dont 250 licenciés - y pratiquent la G.R.S. au niveau où ils le souhaitent. Bien que 70% des effectifs du club soient constitués par le secteur compétition, les dirigeants du club ont toujours souhaité maintenir ses activités de sport pour tous et son ouverture sur la vie de quartier. C'est ainsi que se sont mis en place le "Baby-club" (éveil sportif pour les tout petits) ou les classes d'initiation du mercredi, réservées aux plus de 6 ans. En participant aux opérations "Place aux Sports" et en développant le travail pédagogique avec les 13 classes de l'École des Cévennes, le club propose une pratique ouverte à tous les niveaux et tous les âges. Traditionnellement réservée aux jeunes filles, la G.R.S. propose cependant une activité masculine, avec des entraînements en duo. Le travail sur les différents "engins" (massues, rubans, ballons, cerceaux, cordes) s'accompagne dans tous les cas d'une préparation gymnique et physique, de cours de danse classique et de danse jazz. L'entraînement est assuré par 7 entraîneurs diplômés d'état, 2 moniteurs et 2 initiateurs.

SE MAINTENIR AU MEILLEUR NIVEAU

En 1990, sur les 18 athlètes figurant sur la liste régionale des gymnastes de haut niveau, 10 athlètes représentaient la G.R.S. et 8 d'entre elles appartenaient à l'A.S. Cévennes Montpellier. Titulaire de plusieurs grands titres régionaux et nationaux, le club développe en effet depuis plusieurs années un secteur "compétition" des plus performants. Tous les niveaux de pratique sont représentés, depuis les gymnastes débutantes aux gymnastes confirmées, du niveau G.N.G. (Gymnastique Nationale Générale) à la G.P. (Gymnastique de Perfor-



manche) et même de Haute Performance. Longtemps dominée par les pays de l'Est (Bulgarie, Union Soviétique), la G.R.S. émerge aujourd'hui dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest. L'Espagne figure en tête des derniers championnats du monde. En France, l'augmentation des licences dans la Fédération de Gymnastique - à laquelle elle est affiliée - est attribuée à la G.R.S. Pour se maintenir au meilleur niveau, l'A.S. Cévennes Montpellier a mis en place un système d'horaires aménagés. Le Centre "Ruche" accueille les enfants scolarisés en section primaire et détectés selon des critères stricts qui tiennent compte autant de leurs capacités techniques que scolaires. D'autre part, 13 gymnastes du niveau secondaire, sont accueillies dans la Section Sportive du Collège Las Cazès. Difficile pourtant, au moment des compétitions, de rivaliser avec des clubs disposant de structures de haut niveau qui permettent aussi à leurs élèves de bénéficier de 18 heures d'entraînement hebdomadaire nécessaires. En 1990, trois petites gymnastes du club de Montpellier ont dû poursuivre leur entraînement dans l'un des trois Centres Nationaux de France (Calais, Evry, Strasbourg). En accueillant le Championnat de France

LE 20 DECEMBRE AU ZENITH LA NUIT DES GUILHEMS

Depuis 1985 et à l'initiative de l'Office Municipal des Sports, la nuit des Guilhems est l'occasion de mettre en exergue tout le travail accompli par les sportifs montpelliérains durant l'année. C'est aussi la réunion, dans une même soirée, de centaines de bénévoles qui constituent le tissu associatif de la ville, et des représentants du sport d'élite qui en est la vitrine. A l'instar de la politique municipale qui tend à développer harmonieusement le sport de masse et le sport de haut niveau, les Guilhems récompensent aussi bien un club de quartier pour son action permanente en direction de la population, qu'un club de première division participant à une coupe d'Europe. Depuis 1989, même les anciennes gloires ne sont pas oubliées avec le "Guilhem rétro" qui honore un sportif ou un dirigeant pour l'ensemble de son "œuvre" passée. Enfin et surtout, la Nuit des Guilhems c'est la convivialité, la rencontre, l'échange, en un mot la fête qui se déroule traditionnellement dans la superbe salle du Zénith de Montpellier. Le 20 décembre à 20 h 00 au Zénith de Montpellier.

Sulzer Service

A.R. Lot n° 3 - Rue Massacan - ZI de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. 67 70 14 04

Maintenance d'immeubles
Gestion de l'énergie
M.A.O. - Télégestion

**CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
SULZER S.A.**

Direction Maintenance :
175, boulevard Anatole-France
93200 SAINT-DENIS
Siège social :
122/132, rue de Caen
92400 COURBEVOIE
Tél. : (1) 48 20 61 83

centre équestre de montpellier grammont

FD

Ferrand Durou

architectes dplg
urbanistes

Pierre Ferrand & Frédéric Durou 300, rue des Bruses Montpellier 67.52.20.26

Peinture - Papiers peints
Revêtements sols et murs

**François
Toledo**

18, route d'Agnac
34690 FABRÈGUES
☎ 67 85 10 97

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat
d'entretien, chaudière :
Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation
PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie :
Pose anti-tartre • Adoucisseur



**JACQUES
LYRON**



Les Aiguerelles Basses - 171, rue de la Géode - 34000 MONTPELLIER

SARL
**Cabinet
DELORME**

études bâtiments

53, route de Lodève
34080 MONTPELLIER

Tél. 67.45.00.05
Fax 67.45.22.42

S.G.P.R.

Société Générale
de Peinture et de Revêtements

13, Rue Louis-Figuière
34000 MONTPELLIER

Tél. : 67.22.20.61
67.64.64.49

SMTU
emmène
nous!



SMTU

Entre nous ça roule!

MONTPELLIER DISTRICT

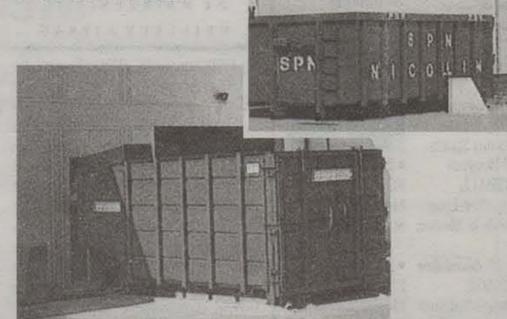
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
NETTOIEMENT DES RUES



N
**GROUPE
NICOLLIN**

351, rue de la Castelle
B.P. 1231 - 34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE
DÉCHETS
INDUSTRIELS



SERVICE PUBLIC

MUSEE FABRE

L'ECOLE AU MUSEE

Le Musée Fabre propose aux scolaires des visites guidées qui favorisent un éveil à l'art, précoce et adapté aux programmes. Un service rayonnant qui enrichit ses animations et lui permet de s'imposer comme un des premiers Musées "vivants" de France.



Est-ce que quelqu'un peut me dire ce qu'est une nature morte ?

Petit moment de réflexion chez les élèves de CM2 de l'école La Martelle en visite au Musée Fabre. Une petite main se tend : "C'est quelque chose qu'est pas vivant ?" Isabelle Bellet a l'habitude de ces cris du coeur. Titulaire d'une maîtrise de l'art, comme les cinq autres animateurs du Musée Fabre, elle a déjà été vacataire au Musée de Grenoble. Le public des enfants est donc un public qu'elle connaît bien : "C'est un auditoire très attentif et très réceptif. Contrairement à ce que croient les adultes, les enfants sont ouverts à toutes les formes d'art. Il suffit d'employer un discours adapté, de les faire participer en amorçant un véritable dialogue. Le regard innocent qu'ils portent sur les choses leur permet de voir et de comprendre les oeuvres contemporaines les plus abstraites". C'est avec un réel intérêt, en effet, que la vingtaine de petits collégiens suivaient ce jour là les explications de leur guide sur "L'Eté" de Berthe Morisot ou la "Nature Morte Portugaise" de Robert Delaunay. Assis sagement sur la moquette ils détaillaient, l'un après l'autre, les objets et les fruits disposés par le peintre sur sa nature morte : "des poires, des pastèques, une grenade, un melon espagnol..." avant de répondre aux questions plus précises concernant la composition du tableau, l'utilisation des couleurs, la perspective... "Chaque animatrice organise son circuit en fonction de ses goûts, sa sensibilité, ses préférences, autour des tableaux clés du Musée".

relayant l'instituteur le temps d'une visite, assurant la discipline, veillant à ce que chacun participe à tour de rôle, attentive au moindre relâchement : "Les enfants sont sous mon contrôle absolu pendant la durée du programme". Le travail avec les enseignants est variable, selon qu'ils effectuent un travail préparatoire ou non, selon qu'ils envisagent un suivi ou pas. "Certaines classes peuvent revenir trois fois dans l'année, ce qui permet un bon travail".

d'hui des éléments d'inspiration, des idées sur le choix des matériaux, du support". Le circuit d'éveil à l'art contemporain correspondait donc à sa recherche. D'autres visites thématiques proposées par le Musée lui permettront par la suite de prolonger le travail entrepris avec les élèves. Une animation sur "la couleur" permet notamment aux enfants de "décortiquer" tout le vocabulaire des peintres, et de s'exercer avec leurs propres crayons de couleur à un travail de "reproduction" toujours passionnant. M. Veau a suivi toute la visite avec son caméscope sur l'épaule, mais comme le rappelle Aleth Jourdan, Conservateur du Musée Fabre, "rien ne peut remplacer l'émotion du contact direct avec l'oeuvre originale".



DES LA
MATERNELLE

M. Veau, l'instituteur du CM2 La Martelle, accomplissait avec sa classe sa première visite de l'année, "mais je viens régulièrement, deux à trois fois par an. Notre visite s'inscrit dans le cadre d'un projet sur lequel nous travaillons à l'école : la représentation du conte mythologique. Nous avons organisé deux groupes. L'un qui aura une approche classique, l'autre plus abstraite. Les élèves viennent donc chercher aujourd'hui

En 1990-1991, sur les 12417 visiteurs scolaires recensés au Musée, 6931 suivaient des visites guidées et plus de 42 % d'entre eux venaient des classes maternelles et primaires. Alain Beaud, responsable du Service Educatif du Musée Fabre, se félicite de cette sensibilisation

précoce qui prépare les futurs visiteurs de demain : "le principe de la visite guidée, qui permet de fournir un médiateur entre les oeuvres et les enfants, connaît certes un succès croissant, mais il permet surtout d'attirer des enfants d'horizons de plus en plus larges. 58 % de nos petits visiteurs sont des montpelliérains, mais nous touchons aussi un public qui vient du District, du Département, de la Région et même de l'étranger, lors des échanges scolaires dans le cadre des jumelages par exemple. C'est la garantie d'un véritable rayonnement". Créée en 1983 dans le cadre de l'avenant à la convention du développement culturel signée entre la Ville de Montpellier et le Ministère de la Culture, le Service Educatif du Musée Fabre a connu un nouvel essor en 1989, permettant de diversifier les actions afin de mieux répondre aux besoins des enseignants et de sensibiliser les scolaires à une approche directe de l'oeuvre d'art. Mais le succès des visites guidées pour les groupes scolaires ne doit pas faire oublier les autres animations proposées par le Musée. "Nous proposons aussi des visites guidées tout public, ainsi qu'un cycle de conférences organisées dans l'auditorium. Plus de 100 personnes sont déjà inscrites. En collaboration avec l'Ecole Régionale des

Beaux-Arts, nous avons mis en place des cours d'histoire de l'art et les "Ateliers du mercredi", des cours de peinture et de dessin destinés aux enfants de 5 à 16 ans. Une salle de documentation est ouverte sur rendez-vous et des projections vidéo sont organisées en collaboration avec la Médiathèque Gutenberg. Sans oublier le travail d'accueil et de formation des enseignants prolongé par nos relations régulières avec l'Ecole Normale". Poursuivant son travail d'ouverture et déterminé à s'imposer comme l'un des tout premiers Musées "vivants" de province, le Musée Fabre nourrit encore bien des projets pour les années à venir. Péle-mêle : une enquête en cours sur le public du Musée qui permettra de mieux comprendre ses besoins et d'évaluer ses attentes ; l'élaboration de documents explicatifs sur les oeuvres présentées qui seraient disponibles dans chaque salle ; la mise en place d'une signalétique nouvelle avec des propositions de véritables circuits ; la réalisation d'une vidéo de présentation générale sur les collections du Musée...

Autant d'initiatives qui rappellent la phrase de J. Rigaud dans "Libre Culture" : "Je préférerais toujours ce qui fait bouger la culture à ce qui la fige !"

Renseignements : Musée Fabre
39, Boulevard Bonne Nouvelle 34000 Montpellier
tél. : 67 66 06 34

OPERA

LE MESSIE/HAENDEL
Direction : William Christie
16 décembre à 20 h 30
Eglise Notre Dame des Tables

• "Léo Katz et ses oeuvres"
Triptyque de Louis-Charles Sirjacq
Les 4, 6, 7 décembre à 20 h 45
le 5 décembre à 19 h
le 8 décembre à 18 h
à Grammont

DANSE

GISELLE



par les Ballets de l'Opéra de Paris
17, 18, 19 décembre à 20 h 30
Opéra Berlioz / Le Corum
Location : 67 66 00 92



• "Mamie Ouate en Papoésie"
de Joël Jouanneau et Marie-Claire Le Pavec
Les 17, 18, 19 décembre à 19 h
les 20, 21 décembre à 20 h 45
les 22 décembre à 17 h
Grammont
Tél : 67 52 72 91

CINE CLUB

JEAN VIGO FANNY ET ALEXANDRE
d'Ingmar Bergmann, 1983
Salle Rabelais
Jeudi 19 décembre à 20 h 30

L'ADIEU AU DESERT
Marseille, 1891, Hôpital de la Conception.
Arthur Rimbaud, amputé de la jambe droite, sait qu'il va mourir. Il rêve et délire. Il pense à sa mère, à son enfance, à son passé.
12 et 13 décembre.
Théâtre Iséon
Renseignements : 67 58 38 15

I.R.I.M.
Le 12 décembre
"Lumière" Robert Persz à 18 h.
Auditorium du Musée Fabre
Entrée rue Montpellièret entrée gratuite
Renseignements : 67 52 70 14

CYCLE CNRS
Le 19 décembre à 17 h
"Le projet d'aménagement du pont du Gard"
Auditorium du Musée Fabre
Entrée rue Montpellièret entrée gratuite
Renseignements : 67 52 70 14

THEATRE

TREIZE VENTS
• "La conquête du pôle Sud"
de Manfred Karge
Les 3 et 21 décembre à 21 h
les 8 et 15 décembre à 17 h
Au Nouveau Théâtre

MILHAUD (Saudades do Brasil) ;
CHOSTAKOVITCH (Concerto n° 2 pour piano et orchestre) ;
TCHAIKOWSKY (Symphonie n° 2 en ut mineur "Petite Russe" opus 17 ;
Direction et soliste : Philippe Entremont
Vendredi 6 décembre à 20 h 30
Dimanche 8 décembre à 10 h 45

BERG (Kammerkonzert pour piano, violon et treize instruments a vent) ;
MOZART (Sérénade en mi bémol majeur kv 375) ;
STRAUSS (Sérénade en mi bémol majeur opus 7)
Direction : David Robertson
Samedi 14 décembre à 17 h 00

EXPOS

ARTOTHEQUE
Exposition de sculptures de Dominique Labauvie. Soumis à la volonté de l'artiste, le fer forgé adopte un aspect végétal, offre des surfaces changeantes ou les tensions, les courbes de pièces de métal ont quelque chose de souple et de tendu à la fois.
Du 13 décembre au 15 février
Galerie Saint-Ravy
tél : 67 60 61 66

MUSIQUE

JEUDIS DE CELLENEUVE
"Black and White Gospel Singers"
La rencontre de chanteurs classiques blancs et de chanteurs noirs pétris de musique traditionnelle africaine.
Jeudi 5 décembre à 21 heures.
Maison pour Tous Marie Curie
tél : 67 75 10 34



ORCHESTRE

VALSES D'EUROPE
Direction : David Robertson
Mercredi 1^{er} janvier 92 à 12 h 00
Opéra Berlioz - Le Corum
Tél : 67 61 66 16 ou 67 66 00 92

ZENITH

• 153^e Nuit du Blues (7 décembre)
• Loto organisé par Montpellier Hérault Sport Club L.M.H.S.C. (9 décembre)
• Musique et valses de Vienne (10 décembre)
• Liane Foly (11 décembre)
• Django Edwards (16 décembre)
• Lenny Kravitz (17 décembre)
• Nuit des Guillems (20 décembre)

MUSEE FABRE
Visites à thème : Courbet au Musée Fabre
Samedi 7 décembre à 10 h 00
Débats conférence : "Art Brut"
Un document filmé inédit sur l'artiste et son oeuvre par Claude Masse et Pierre Guy, réalisateur. A 18 heures.
Audiovisuel : "Le Maître de Montpellier" (Frédéric Bazille) - 15 mn.
"Vingt ans avant - 15 mn.
Mercredi et jeudi. Auditorium du Musée Fabre.
Renseignements : 67 66 06 34

FNAC
• L'HISTOIRE DES HARLEY DAVIDSON par Albert Saladini
Mercredi 4 décembre à 17 h 30
• LA HAINE ANTISEMITE par Serge Moati
Samedi 7 décembre à 17 h 00
• RENCONTRE ATOUR DE RIMBAUD (Oeuvre et vie) par Alain Borer - présenté par Michel Touraille
Mercredi 11 décembre à 17 h 00
• TRACTION AILLEURS - mini concert à l'occasion de leur dernier album "Faut qu'ça roule" vendredi 13 décembre à 17 h 30

"LE 113^e ETE"



En 1987, Jacques Roseau et Jean Fauque lançaient "Le 13^e Convoi" qui retraçait l'épopée des républicains de 1848, partis de Paris en convois de péniches pour fonder en Algérie des colonies agricoles. Cent treize étés plus tard, en 1962, les descendants de ces pionniers allaient devoir abandonner tout ce qui était leur vie, après huit années d'une guerre rebaptisée pudiquement "événements". Jacques Roseau et Jean Fauque font revivre l'Algérie coloniale du début du siècle à 1962, en particulier à Novi, petit village près de Cherrhell. Epopée - roman d'amour - chronique historique, "Le 113^e été" ressuscite la réalité d'un temps proche et méconnu, où espérance et illusions étaient étrangement mêlées.
"Le 113^e été" - Jacques Roseau et Jean Fauque - Editions Robert Laffont

LE BARON TZIGANE



11 ans après "La Chauve Souris", Johann Strauss compose avec "Le Baron Tzigane" un nouveau sommet de l'Opérette Viennoise. A la griserie première du tournoiement de la valse, s'ajoute celle de beaux duos lyriques et de grands chœurs toujours parcourus du frémissement joyal de la gaité straussienne. Deux grands spécialistes de la valse et de l'opérette, Peter Guth et Conrad Artmüller assureront à Montpellier la direction musicale de l'oeuvre, mise en scène par Petrika Ionesco. Un spectacle grandiose et brillant.
20, 24, 26 et 27 décembre à 20h00
21 décembre à 15h00
25 décembre à 16h00
Opéra Comédie
Tél : 67 66 00 92 ou Minitel : 3615 code Thea

LES MADRIGALISTES DE MONTPELLIER



Au bal des anges, ces dix chanteurs là se retrouvent un jour. Installés près de la fontaine où perle la rosée du monde, leur chant soufflera délicatement sur les plumes du ciel, pour le plus grand bonheur des humains qui les écouteront redescendre.
Depuis 1980, les "Madrigalists de Montpellier", dirigés par Françoise Villain, font frissonner tous les lieux où ils se produisent du même bonheur de chanter. Puisant dans le répertoire peu connu du "madrigal" et du "motel", cet ensemble vocal aux harmonies célestes, se plie aux exigences d'un art difficile et précis avec humour, professionnalisme et fan-

Eglise Saint-Mathieu
Jeudi 19 décembre - 20 h 30
Tél : 67 58 13 44

OPERA JUNIOR

Cet atelier, unique en France parce qu'il s'adresse à des enfants et adolescents sans formation musicale obligatoire, fonctionne pour la deuxième année. Prochain spectacle au printemps : Esther de Jean Racine.



Opéra Junior est un atelier de travail qui a pour objectif de sensibiliser former les jeunes, enfants et adolescents, au théâtre lyrique, en les intégrant à des réalisations professionnelles.
Il est ouvert à tous les jeunes, ayant ou non une formation musicale préalable. L'activité de l'atelier s'articule autour de projets, chacun d'entre eux consistant à préparer et former des jeunes pour la présentation d'un spectacle programmé dans le cadre de la saison régulière de l'Opéra de Montpellier.
Les jeunes recrutés par projet, sont pris en charge, sur le terrain, par des professionnels du spectacle : chef d'orchestre, metteur en scène, chef de chœur et pédagogue.
Fortement motivés et responsabilisés, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et bénéficient, dans un climat de confiance, d'une formation suivie dans le domaine du théâtre et de la voix, du chant, du rythme et de l'expression corporelle.
50 à 75 % des jeunes membres d'Opéra Junior, selon les projets, n'ont reçu auparavant aucun enseignement musical. A l'issue de chaque projet la plupart d'entre eux souhaitent renouveler l'expérience et 20 à 25 % décident de poursuivre des études musicales.
Opéra Junior crée des vocations et forge le public de demain.
Opéra Junior est la première structure de ce type en France. Elle a été mise en place par l'Opéra de Montpellier en collaboration avec l'Association Action Musique, Paris, à l'initiative de Vladimir Kojoukharov, chef d'orchestre et compositeur, après le succès remporté en février 89, par son opéra "Le Paradis des Chats", entièrement joué et chanté par des enfants.
Les premières productions présentées par l'Opéra Junior ont remporté un vif succès.



"Republica! Republica!" La création 90 de Vladimir Kojoukharov, réalisée en collaboration avec la Maison pour Tous Léo Lagrange.



"Celui qui dit oui, celui qui dit non". L'opéra de Kurt Weill et Bertold Brecht a ouvert la saison 91/92 de l'Opéra Junior, lui donnant l'occasion d'associer à sa chorale d'enfants formée pour la circonstance, des chorales de collèges de Montpellier et de Béziers.



PROCHAINS SPECTACLES DE L'OPERA JUNIOR

• Esther de Jean Racine, avec les interprètes musicaux de Jean-Baptiste Moreau
Représentations : 23, 24, 25 et 26 avril
Salle Molière à 20 h 00

• Regard d'Etoile Cantate de Vladimir Kojoukharov
Représentations : 19, 20 et 22 mai
Eglise des Dominicains à 20 h 30

N.B. :
Tous les jeunes (9-16 ans) intéressés peuvent s'inscrire pour faire partie de la distribution en écrivant à :

Opéra Junior/
Opéra de Montpellier
11, Boulevard Victor Hugo
34000 Montpellier

FLASHBACK

5 octobre, inauguration de l'extension des locaux de l'Union des Aveugles et des handicapés de la vue en présence d'André Vézinhét, Vice-Président du C.C.A.S., Louis Gravié, Président de l'Union des Aveugles et Christiane Fourteau, Conseillère Municipale déléguée aux relations avec les handicapés.



16 octobre, inauguration du nouveau terrain de rugby de Grammont.



Inauguration du Carré Sainte-Anne en présence de Monseigneur Boffet, Evêque de Montpellier, le Père Paul, Yves Larbiou, Raymond Dugrand, Jean-Claude Biau, Adjoint au Maire et Max Léviata, Conseiller Municipal.



Alain Bosc, Conseiller Municipal et Conseiller Général du 7^e canton rend visite aux anciens combattants de la résidence foyer Campériols à l'occasion du 11 Novembre.



Michel Belorgeot, Adjoint au Maire, délégué à l'Enseignement inaugure les travaux d'aménagement de l'école Gambetta.



16 novembre : pose de la première pierre de la maternelle de Val de Croze. De g. à d. : Guy Boisson, Conseiller Municipal, Guy Couderc, Conseiller Général du 8^e canton, Georges Frêche, Député-Maire et André Belorgeot, Adjoint au Maire, délégué à l'Enseignement.



Cérémonies du 11 Novembre sur la nouvelle place d'armes aménagée sur l'Esplanade.